

Chapitre 1

Principaux défis de la politique économique

La Suisse souffre d'un déficit de croissance de la production et du revenu par tête et est confrontée à des problèmes de gestion des finances publiques à moyen et long terme. Cette situation n'est qu'en partie liée à la mauvaise conjoncture en Europe car la croissance tendancielle a aussi ralenti. De plus, en l'absence de redressement significatif de l'efficacité, la croissance tendancielle se ralentira davantage en raison du vieillissement de la population, ce qui renforcera les pressions budgétaires. Dans ce contexte, les autorités sont confrontées à deux principaux défis: i) Renforcer la performance de croissance. Le défi le plus immédiat est de favoriser la reprise après le récent affaiblissement de l'activité. À plus long terme, l'accroissement de la production potentielle requerra d'améliorer l'utilisation du travail et, de façon plus importante, de stimuler la productivité. Renforcer la concurrence est essentiel, tandis qu'il est aussi important de maintenir une forte performance en matière d'innovation, laquelle s'est quelque peu érodée. ii) Améliorer le contrôle des dépenses publiques. Le contrôle insuffisant des dépenses publiques depuis le début des années 90 a entraîné une forte hausse de la taxation ainsi qu'une augmentation de l'endettement des administrations. Les problèmes à résoudre incluent des lacunes dans le cadre budgétaire, un contrôle insuffisant des dépenses sociales et un manque d'efficacité de certains autres programmes publics.

Les autorités ont reconnu le besoin de renforcer la performance de croissance. Un vaste programme de réformes, baptisé « Train de mesures en faveur de la croissance » (annexe 1.A1) a été lancé au début 2004 et est actuellement mis en œuvre. Une croissance plus forte allègerait les problèmes de gestion budgétaire mais elle ne serait pas suffisante pour les régler compte tenu du très fort dynamisme des dépenses publiques. Bien que des réformes des programmes sociaux soient aussi en cours et que des initiatives visant à améliorer l'efficacité des interventions publiques aient été prises, celles-ci font partie d'une approche moins globale et la prise de conscience du besoin de réformes importantes est moins perçue par le public. Ce chapitre examine les récentes performances macroéconomiques ainsi que les perspectives et il analyse l'orientation des politiques macroéconomiques. Les enjeux de la politique budgétaire à moyen terme sont ensuite identifiés. Enfin, un examen des principaux défis de la politique structurelle en vue de combler le retard de productivité et de renforcer l'utilisation de la main-d'œuvre est réalisé.

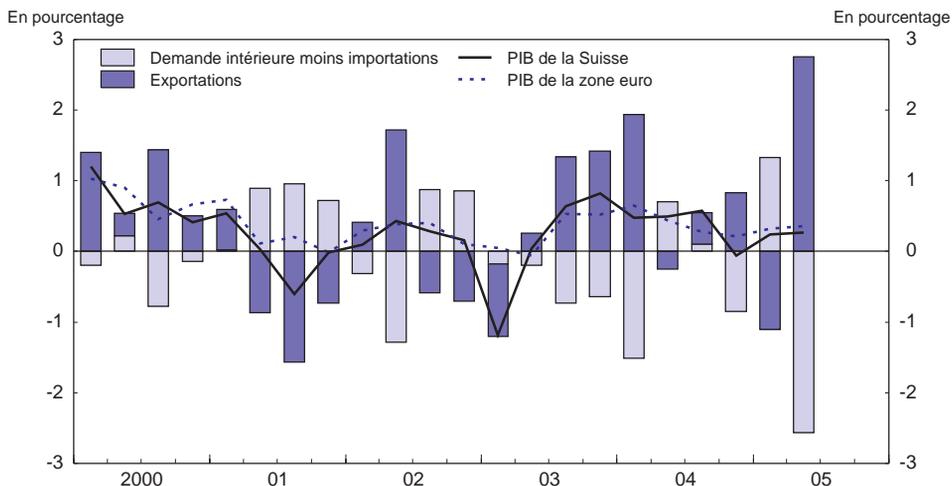
Tendances récentes, perspectives à court terme et politique macroéconomique

Avec l'affaiblissement de la conjoncture européenne, la reprise a marqué une pause

L'économie suisse est confrontée à un nouvel affaiblissement depuis le 4^e trimestre 2004, pour la troisième fois depuis moins de cinq ans (graphique 1.1). Ce ralentissement de l'activité résulte d'un fléchissement marqué des débouchés extérieurs en fin d'année 2004 et au début 2005, en particulier vers les principaux marchés européens dans un contexte d'augmentation des prix du pétrole et de baisse du dollar. Ceci a interrompu le redressement fragile de l'économie, qui reposait sur un redémarrage des exportations et des investissements depuis la mi-2003.

Graphique 1.1. **Contributions à la croissance du PIB réel**

Variation par rapport au trimestre précédent



Source : OCDE, base de données des Perspectives économiques n° 78.

À la différence des précédents épisodes, cet affaiblissement de la production ne s'est cependant pas traduit par une récession. La poursuite d'une politique monétaire très souple depuis le début 2002 a soutenu l'investissement, en particulier dans le secteur de la construction immobilière (tableau 1.1), comme le montre l'expansion vigoureuse des crédits hypothécaires et la hausse des prix immobiliers¹. La profitabilité des entreprises, jointe à la baisse du coût du crédit, a aussi soutenu les investissements en biens d'équipement. Les dépenses ont été moins dynamiques dans le domaine des travaux publics et la consommation publique a aussi été peu vigoureuse. D'un autre côté, la compétitivité de l'économie a été préservée malgré la baisse du dollar enregistrée jusqu'en fin 2004. Les performances à l'exportation ont été relativement favorables comparées à celles des principaux concurrents ces deux dernières années, même si des pertes de parts de marché ont encore été enregistrées², et l'activité est restée assez soutenue dans l'industrie.

Tableau 1.1. **Tendances récentes**

Variation en pourcentage en glissement annuel, en volume (prix de 2000)

	Moyenne 1991-2000	2001	2002	2003	2004	2004	2005	2005
						T4	T1	T2
Consommation privée	1.3	2.0	0.0	0.8	1.4	0.8	0.9	1.4
Consommation publique	1.1	4.2	1.7	2.2	1.4	0.2	0.2	0.9
Formation brute de capital fixe	1.0	-3.1	0.3	-1.4	3.3	1.0	0.2	3.2
Construction	-1.0	-3.4	2.1	1.8	4.1	0.6	-3.5	6.9
Machines et outillage	2.9	-2.9	-1.1	-3.8	2.6	1.4	3.5	0.1
Demande intérieure finale	1.1	1.0	0.2	0.5	1.8	0.8	0.7	1.8
Demande intérieure totale	0.7	2.3	-0.4	0.4	1.0	0.1	2.4	0.2
Exportations de biens et services	4.3	0.2	-0.7	-0.5	9.0	6.5	-0.2	6.2
Importations de biens et services	3.9	3.1	-2.5	1.2	7.5	4.0	2.4	5.2
Exportations nettes ¹	0.3	-1.3	0.7	-0.7	1.1	1.4	-1.2	0.8
Produit intérieur brut	1.1	1.0	0.3	-0.3	2.1	1.5	1.3	1.0
Écart de production	-1.1	1.1	0.1	-1.9	-1.1			
Indice implicite de prix du PIB	1.4	0.6	1.6	1.2	0.5	0.7	1.3	0.9
Indice implicite de la consommation privée	1.7	0.4	1.7	0.6	1.1	1.4	1.8	1.6
Emploi	0.3	1.6	0.4	-0.2	0.2	0.0	-0.4	0.3
Productivité	0.7	-0.6	-0.1	-0.1	1.8	1.5	1.7	0.7

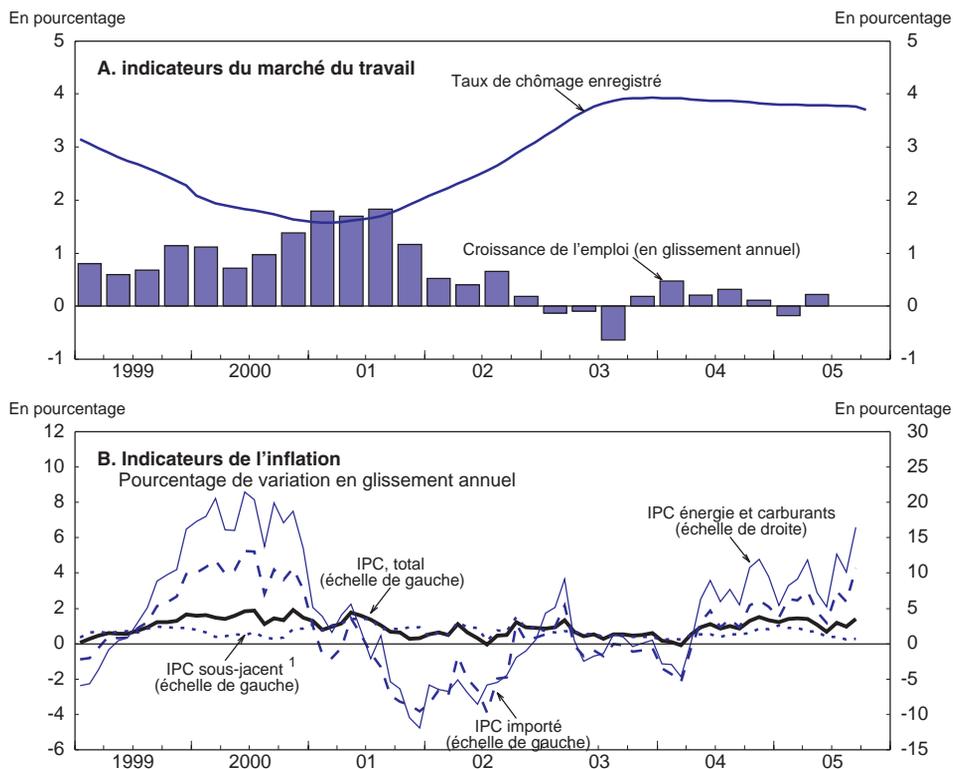
1. Contributions à la variation du PIB réel (en pourcentage du PIB réel de l'année précédente).

Source : OFS.

Le marché du travail est resté déprimé et l'inflation très faible

Malgré le caractère relâché de la politique monétaire, la demande intérieure est restée peu robuste du fait du manque de vigueur de la consommation privée. Cette évolution résulte principalement de la faible progression du revenu des ménages, lesquels ne semblent en revanche pas avoir été affectés par une perte de confiance induisant un renforcement de leur taux d'épargne. Les salaires réels n'ont crû que de 0.4 % en 2004 et augmentent encore très modérément en 2005. La croissance de l'emploi est restée aussi très modeste depuis 2003, de sorte que le taux de chômage s'est maintenu à environ 4 % depuis deux ans (graphique 1.2). Cette faiblesse persistante des embauches, qui a longtemps été concentrée dans le secteur industriel, a affecté les services au premier semestre 2005. La

Graphique 1.2. Indicateurs du marché du travail et de l'inflation



1. IPC sans alimentation, boissons, tabac, produits saisonniers, énergie et carburants.

Source : BNS, *Bulletin mensuel de statistiques économiques* ; OCDE, *Principaux indicateurs économiques* et base de données des Perspectives économiques n° 78.

montée des prix du pétrole, le manque de visibilité affectant les perspectives économiques de la zone euro, ainsi que l'évolution incertaine du taux de change par rapport au dollar ont favorisé une attitude prudente des entreprises en matière de recrutement. Cette attitude leur a en outre permis de restaurer leurs marges après la poussée des coûts salariaux en 2001-2002, malgré la hausse des coûts énergétiques enregistrée ces deux dernières années.

Dans un tel contexte, les pressions inflationnistes sont restées très limitées malgré l'augmentation des prix des produits pétroliers (graphique 1.2). La hausse de l'indice des prix à la consommation, qui était quasiment nulle au début 2004, oscillait aux alentours de 1¼ pour cent en glissement annuel entre janvier et octobre 2005. D'un autre côté, l'inflation sous-jacente s'est modérée. Elle s'établissait à environ ¼ pour cent en octobre 2005, en recul de plus de ¾ point de pourcentage depuis le début de l'année en raison du maintien d'un écart de production toujours négatif d'environ 1 % du PIB.

L'activité montre des signes de redressement à court terme...

L'atonie de l'activité enregistrée en début 2005 devrait faire place à une évolution plus dynamique de la production au second semestre de cette année selon les récentes enquêtes de conjoncture et les indicateurs avancés, lesquels indiquent que le creux du cycle a été dépassé. Cette évaluation générale masque cependant des disparités sectorielles, lesquelles soulignent la fragilité persistante de la situation économique. La croissance devrait se raffermir dans

l'industrie. L'appréciation du dollar depuis le début de 2005 stimule les exportations, lesquelles ont d'ailleurs montré des signes de redressement au second trimestre 2005, ce qui reflète la compétitivité de l'économie. L'évolution des affaires est aussi jugée positive dans le secteur financier et les perspectives dans la construction de bâtiments restent favorables. La situation demeure en revanche plus sombre dans le génie civil en raison des limites de dépenses imposées sur les finances publiques, alors que la consommation privée n'est pas non plus très vigoureuse même si les données récentes de commerce de détail se sont améliorées. En dépit d'une appréciation d'ensemble modérément positive sur les perspectives, les entreprises devraient continuer de faire preuve d'un certain attentisme en matière d'embauche dans les prochains mois. Le marché du travail ne devrait pas connaître d'amélioration marquée à court terme et les taux d'utilisation des capacités restent peu élevés.

... mais la reprise devrait être modérée et dépendante de celle de la zone euro

Malgré le raffermissement de l'activité attendu au second semestre de l'année, la progression du PIB sera sans doute limitée à environ 1¼ pour cent en 2005, un rythme proche de la croissance potentielle estimée (tableau 1.2). Bénéficiant d'une politique monétaire relâchée et des effets positifs de la hausse du dollar depuis le début de l'année 2005, la vigueur de la reprise pourrait toutefois s'intensifier progressivement à

Tableau 1.2. **Perspectives à court terme**

Variations en pourcentage, en volume (prix de 2000)

	2001		2002	2003	2004	2005	2006	2007
	Prix courants, milliards CHF	% du PIB						
Demande et production								
Consommation privée	254.3	60.6	0.0	0.8	1.4	1.4	1.2	1.7
Consommation publique	48.1	11.5	1.7	2.2	1.4	1.0	0.2	0.5
Formation brute de capital fixe	91.9	21.9	0.3	-1.4	3.3	2.6	3.5	3.3
Construction	39.1	9.3	2.1	1.8	4.1	3.7	3.0	2.5
Machines et outillage	52.7	12.6	-1.1	-3.8	2.6	1.7	4.1	4.2
Demande intérieure finale	394.3	93.9	0.2	0.5	1.8	1.6	1.6	1.9
Variation de stocks ¹	6.0	1.4	-0.6	-0.1	-0.8	-0.6	-0.1	0.0
Demande intérieure totale	400.3	95.4	-0.4	0.4	1.0	1.0	1.4	1.9
Exportations de biens et services	190.3	45.3	-0.7	-0.5	9.0	5.0	7.7	7.1
Importations de biens et services	170.9	40.7	-2.5	1.2	7.5	5.2	8.2	8.1
Exportations nettes ¹	19.4	4.6	0.7	-0.7	1.0	0.2	0.2	-0.1
PIB aux prix constants			0.3	-0.3	2.1	1.2	1.7	1.8
Indice implicite de prix du PIB			1.6	1.2	0.5	0.8	1.0	0.9
PIB aux prix courants	419.7	100.0	1.9	0.9	2.6	2.0	2.7	2.8
<i>Pour mémoire :</i>								
Indice de prix à la consommation			0.6	0.6	0.8	1.2	1.2	0.8
Taux de chômage (niveau)			3.1	4.1	4.2	4.1	3.9	3.4
Production potentielle, ensemble de l'économie			1.4	1.3	1.2	1.2	1.4	1.4
Écart de production, ensemble de l'économie			-0.2	-1.8	-0.9	-1.0	-0.7	-0.2

1. Contributions à la croissance du PIB.

Source : OCDE, prévisions des *Perspectives économiques* n° 78.

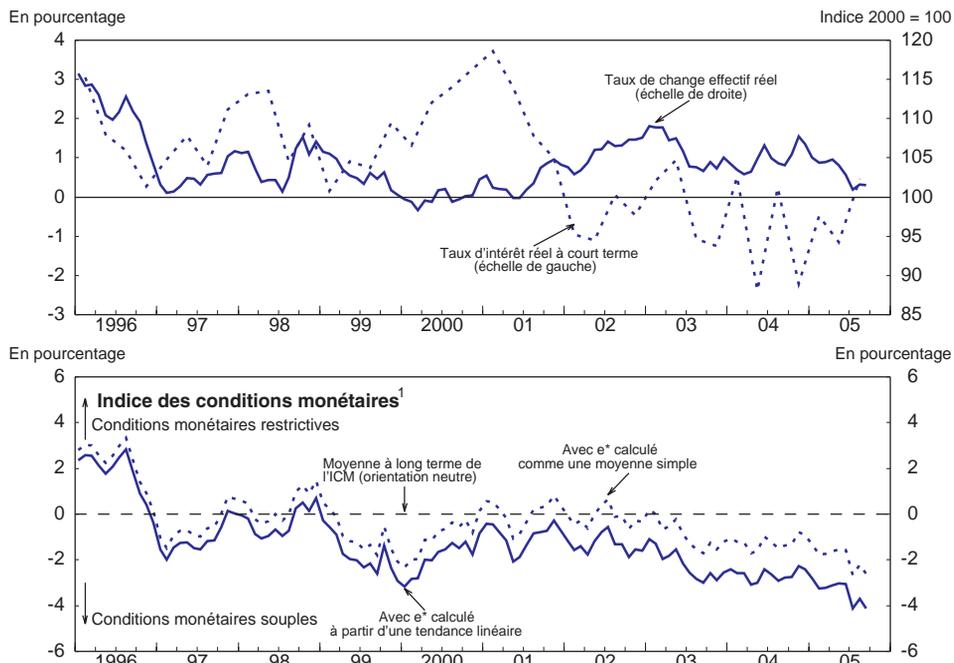
partir du début 2006 et atteindre 1¾ pour cent en 2006 et 2007, sous l'effet d'un plus grand dynamisme de l'environnement extérieur et des investissements, ce qui favorisera un raffermissement graduel de l'emploi et de la consommation privée. Dans un tel contexte, la décrue du chômage, surtout sensible à partir de la mi-2006, ne devrait pas entraîner de tensions inflationnistes, même si les prix des produits pétroliers demeurent élevés³. Avec la fermeture progressive de l'écart de production, la hausse des prix devrait rester très modérée et baisser en dessous de 1 % à mesure que l'impact du prix élevé du pétrole sur l'inflation totale se dissipe. La reprise pourrait cependant être compromise par un renforcement du climat d'incertitude au niveau international lié à l'accentuation des tensions sur le marché pétrolier. L'impact mécanique sur la croissance d'une nouvelle hausse du prix du pétrole devrait être assez modéré en Suisse⁴. Néanmoins, un tel choc pourrait bien affaiblir la confiance des ménages et des entreprises et retarder une nouvelle fois la reprise en Europe et en Suisse.

Le maintien de conditions monétaires très accommodantes à court terme est approprié

La Banque nationale (BNS), qui a pour premier objectif d'assurer la stabilité des prix (définie comme une hausse des prix inférieure à 2 pour cent, tout en évitant la déflation), a poursuivi sa politique monétaire expansionniste dans le contexte actuel d'absence de pression sur les prix et de faible conjoncture. La Banque utilise une prévision d'inflation à un horizon de trois ans, comme indicateur principal, afin d'ajuster les taux d'intérêt au niveau permettant d'assurer la stabilité des prix à moyen terme. Son objectif opérationnel est le taux du LIBOR à 3 mois, qui peut varier habituellement à l'intérieur d'une marge de 100 points de base. Ce Libor à trois mois, qui fluctue autour de 0.75 % depuis l'automne 2004, est resté significativement inférieur à 1 % depuis juillet 2002 (il a même été maintenu à 0.25 % entre mars 2003 et juin 2004), et il est négatif en termes réels depuis plus de trois ans (graphique 1.3). Une période aussi longue de taux d'intérêt réels négatifs n'avait pas été observée depuis 25 ans. Le niveau actuel des taux d'intérêt à court terme est proche du bas de la fourchette d'estimation que suggère une règle de Taylor⁵ alors que le niveau des taux d'intérêt à long terme est aussi très faible, inférieur à 3 % en termes nominaux, depuis la fin 2002. La gestion monétaire a opéré dans un environnement stable du point de vue du change. Les fluctuations du taux de change par rapport à l'euro ont été limitées entre 1.52 et 1.57 francs depuis le premier trimestre 2003. Comme l'inflation a été plus faible que chez les principaux pays partenaires, le franc suisse ne s'est pas apprécié en termes réels, malgré l'affaiblissement du dollar jusqu'en fin 2004. Le taux de change effectif réel s'est même quelque peu affaibli depuis cette période suite au redressement de la monnaie américaine. Au total, un indice des conditions monétaires montre que le caractère relâché de la politique monétaire s'est légèrement accentué au premier semestre 2005.

Lors de son appréciation de la situation économique et monétaire de septembre 2005, la BNS a décidé de conserver une orientation relâchée pour sa politique en maintenant inchangées à 0.25 %-1.25 % les marges de fluctuations du Libor à trois mois. La Banque estime en effet que le renforcement attendu de l'activité n'est pas une menace pour la stabilité des prix malgré des prix du pétrole élevés, alors que les incertitudes entourant la reprise en Europe restent fortes. Dans l'hypothèse d'un maintien du Libor à 3 mois à son niveau actuel, la BNS prévoit une baisse de l'inflation de 1.2 % en 2005 à 0.8 % en 2006. L'inflation pourrait cependant s'accélérer rapidement par la suite pour atteindre 2.4 % au

Graphique 1.3. Indicateurs de la politique monétaire



1. L'ICM est défini par l'équation $= (r - r^*) + (e/e^* - 1)w$, où r est le taux d'intérêt réel (corrigé de l'indice des prix à la consommation (IPC)) du taux du LIBOR à trois mois, r^* la moyenne à long terme de r , e le taux de change effectif réel (corrigé de l'IPC) et w la pondération appliquée à l'écart du taux de change par rapport à sa moyenne, établie à $1/3$. La tendance à la hausse du taux de change effectif réel en Suisse, que l'on a observé dans le passé, semble s'être interrompue depuis le milieu des années 90. Dans ces conditions, l'ICM a été estimé de deux façons différentes : i) comme dans le passé, on a utilisé l'écart de change réel par rapport à sa tendance (linéaire) e^* ; ii) on a aussi procédé à une estimation sans faire de correction pour la tendance. Un ICM négatif dénote un assouplissement des conditions monétaires (par rapport à la moyenne à long terme, calculée sur la période 1980-2005).

Source : OCDE, Principaux indicateurs économiques et base de données des Perspectives économiques n° 78.

premier semestre 2008 et excéder la limite supérieure de 2 % assimilée à la définition de la stabilité des prix du fait des pressions exercées sur les capacités de production. Une correction de l'orientation accommodante de la politique monétaire sera donc nécessaire quand la robustesse de la reprise sera confirmée, même si la Banque a aussi indiqué qu'elle réagirait de manière appropriée si le franc suisse venait à s'apprécier rapidement.

Le maintien d'une politique monétaire accommodante est pleinement justifié par la faiblesse des pressions inflationnistes, malgré des prix élevés de l'énergie, et les incertitudes entourant encore la reprise. Même si la nécessité de s'orienter progressivement vers des conditions monétaires plus neutres à mesure que l'économie redémarre ne fait guère de doute, il importe de ne pas précipiter ce changement de cap, comme le reconnaît la BNS. Celle-ci dispose encore en effet d'un certain temps pour juguler l'apparition d'éventuelles pressions sur les prix et sa forte crédibilité constitue un atout pour modérer les anticipations d'inflation. L'ampleur des pressions de la demande sur l'inflation pourrait en outre être modérée par l'ouverture accrue de l'économie (par exemple la mise en place des accords bilatéraux avec l'Union européenne) ainsi que l'application progressive des diverses mesures de libéralisation du marché des biens et services. Le délai d'action et l'ampleur de ces changements sont actuellement incertains et ils pourraient n'avoir seulement qu'un effet graduel dans une perspective de moyen terme. Les projections de

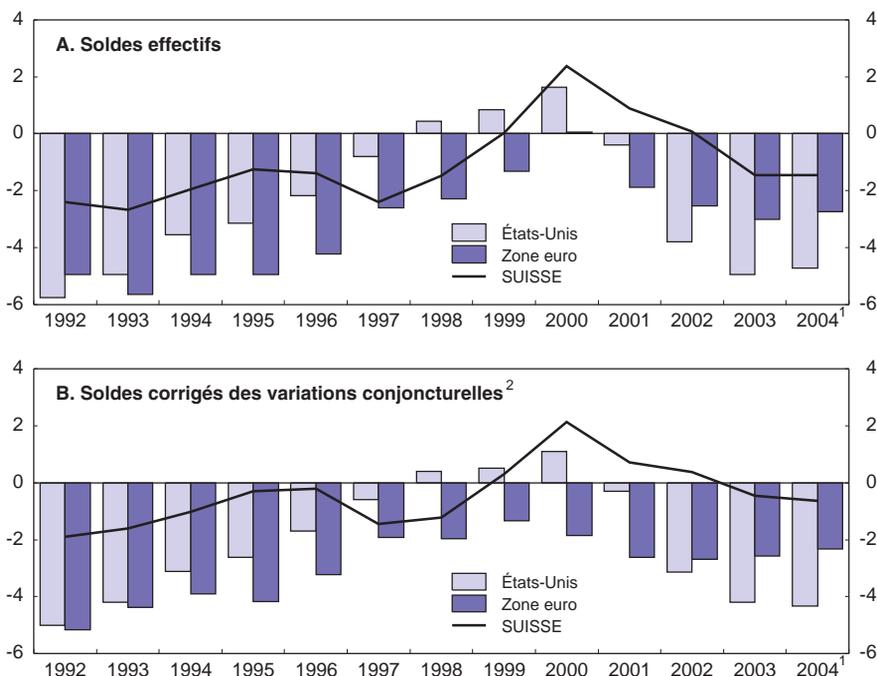
l'OCDE tablent sur une remontée progressive des taux à court terme vers des conditions plus neutres à partir du début 2006.

À peu près neutre en 2004 et 2005, la politique budgétaire devrait être plus restrictive à partir de 2006

Sur le plan budgétaire, la situation s'est détériorée à tous les niveaux d'administration depuis 2000, mais les déficits publics sont restés plus modérés que dans la moyenne de la zone euro ou aux États-Unis. Ils se sont creusés pour atteindre environ 1½ pour cent du PIB en 2003 et 2004 alors qu'un surplus de près de 2½ pour cent du PIB avait été enregistré en 2000 (une année exceptionnelle) et 1 % en 2001 (graphique 1.4). L'origine en partie structurelle de ces déficits, en particulier au niveau fédéral (du fait de la fin du cycle financier), a conduit les autorités à développer une stratégie d'assainissement à moyen terme pour la Confédération. Ainsi, une élimination du déficit structurel fédéral a été décidée, conformément à la logique de la règle de « frein à l'endettement ». Depuis 2003, cette règle requerrait en principe de maintenir en permanence l'équilibre structurel des comptes fédéraux par un mécanisme de plafonnement des dépenses⁶. Toutefois, devant l'impossibilité d'appliquer à la lettre cette règle sans risquer de pénaliser l'activité, les autorités ont décidé de relever le plafond des dépenses autorisées entre 2004 et 2006 afin de stabiliser dans un premier temps le déficit structurel fédéral à son niveau de 2003

Graphique 1.4. **Solde budgétaire des administrations publiques**

En pourcentage du PIB



1. Estimations.

2. Les soldes corrigés des variations conjoncturelles, estimées par l'OCDE sur la base des données des comptes nationaux, ne prennent pas en compte les corrections pour les composantes irrégulières non cycliques liées notamment à la variation des prix des actifs et au cycle financier qui ont favorisé une forte hausse des recettes fiscales au début des années 2000.

Source : OCDE, base de données des Perspectives économiques n° 78 et N. Girouard et C. André (2005), « Measuring cyclically-adjusted budget balances for OECD countries », Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 434, Paris.

(¾ pour cent du PIB) puis de l'éliminer graduellement entre 2005 et 2007, en vue de restaurer l'application normale du frein à l'endettement au-delà de cette période⁷. Pour atteindre cet objectif, le Parlement a adopté un programme d'assainissement (de 1.1 % du PIB), axé essentiellement sur des réductions de dépenses étalées entre 2004 et 2008. Cette orientation initialement neutre puis progressivement plus restrictive donnée à la politique budgétaire fédérale à moyen terme devrait être similaire à celle de l'ensemble des administrations⁸. La mise en chantier de plusieurs projets de réformes visant à remédier à l'affaiblissement structurel des comptes de la sécurité sociale, en particulier dans le domaine de l'invalidité, ne devrait en effet pas se faire sentir avant 2008. Par ailleurs, bien que peu d'information soit disponible sur la stratégie budgétaire des cantons et des communes, il est probable que ces administrations réduiront progressivement leurs déficits budgétaires à partir de 2006, après la détérioration enregistrée depuis 2000.

La mise en œuvre de cette politique budgétaire s'est traduite par des résultats meilleurs que prévu en 2004 à tous les niveaux d'administration. Le déficit total, qui a atteint 1.3 % du PIB, a en effet été inférieur de 1¼ pour cent du PIB aux prévisions du fait notamment d'une conjoncture plus forte qu'anticipé (tableau 1.3)⁹. Ceci a induit une amélioration cyclique du solde budgétaire total, alors que, selon les estimations de l'OCDE, le déficit budgétaire corrigé des variations conjoncturelles est resté stable à environ ½ pour cent du PIB en 2004. Une légère détérioration structurelle du budget de la sécurité sociale a été enregistrée toutefois, en raison d'une nouvelle dérive des comptes de l'assurance invalidité et de la baisse des cotisations à l'assurance-chômage prévue par la réforme de ce système adoptée en 2002. Le déficit fédéral a par contre été réduit de ¼ pour cent du PIB par rapport à 2003 et a été près de ½ pour cent du PIB inférieur aux prévisions budgétaires, grâce à la fois à la vigueur des recettes et à une bonne maîtrise des dépenses. Ce résultat favorable traduit aussi une légère réduction du déficit structurel, bien que les principaux effets du programme d'assainissement fédéral n'étaient attendus qu'à partir de 2005.

L'objectif de déficit pour 2005 (0.4 % du PIB) pour le compte financier de la Confédération correspond à une stabilisation du solde à son niveau de 2004, et devrait être atteint, voire légèrement dépassé, malgré la conjoncture défavorable. La hausse des recettes budgétaires, qui avait été établie sur la base d'une hypothèse de croissance réelle de 2.3 %, sera vraisemblablement inférieure aux prévisions. Toutefois, selon les autorités, les moindres recettes encaissées devraient être compensées par le contrôle strict des dépenses, que favorisent notamment des paiements d'intérêt plus faibles qu'escompté, comme en 2004. Les résultats budgétaires des cantons pourraient aussi être un peu meilleurs que prévu, même si les déficits cantonaux devraient augmenter en 2005. Par ailleurs, une détérioration des comptes de la sécurité sociale est à nouveau anticipée.

Un autre facteur important concernant l'évolution des finances publiques en 2005 a été le transfert aux administrations du produit des ventes d'or de la BNS, représentant 4.7 % du PIB, à raison de pour les cantons et pour la Confédération. La Confédération a indiqué qu'elle utiliserait sa part des recettes pour diminuer la dette publique même si le choix spécifique d'affectation de ces ressources exceptionnelles pour réduire la dette brute fédérale, la dette de l'assurance invalidité ou accroître les actifs de l'assurance vieillesse, n'a pas encore été décidé. Il est probable que les cantons, qui sont libres de décider de l'utilisation de ces fonds, privilégient aussi une réduction de l'endettement. Toutefois, des discussions concernant le financement de dépenses nouvelles sont également à l'étude dans certains cantons. La prise en compte de ces recettes exceptionnelles ne devrait cependant pas affecter l'évolution du solde budgétaire des administrations en 2005. Celui-ci pourrait à

Tableau 1.3. **Compte des administrations publiques**

	Résultats				Esti- mations 2004	Budget			Plan financier		
	2000	2001	2002	2003		2004	2005	2006	2007	2008	2009
Confédération ^{1, 2} (en millions de CHF)											
Dépenses	48 208	51 140	51 927	51 284	51 535	53 048	54 059	54 222	55 248	58 056	60 447
Recettes	51 994	49 440	47 728	47 511	48 945	48 233	51 018	52 445	54 607	58 189	61 160
Solde	3 786	-1 700	-4 199	-3 773	-2 590	-4 815	-3 041	-1 777	-641	133	712
Cantons (en millions de CHF)											
Dépenses	60 194	63 899	66 591	67 946	69 000	69 700	69 500	71 650	72 600	74 600	74 600
Recettes	62 818	65 191	66 290	65 731	67 600	67 300	66 800	69 500	71 000	73 700	73 700
Solde	2 624	1 291	-301	-2 215	-1 400	-2 400	-2 700	-2 150	-1 600	-900	-900
Communes (en millions de CHF)											
Dépenses	40 599	41 709	42 498	44 131	45 250	45 200	45 900	47 000	48 000	48 750	48 750
Recettes	42 068	43 033	43 651	44 123	44 850	44 300	45 200	46 100	47 200	48 050	48 050
Solde	1 469	1 324	1 153	-8	-400	-900	-700	-900	-800	-700	-700
Sécurité sociale obligatoire ³ (en millions de CHF)											
Dépenses	41 037	42 842	44 994	48 537	49 609	50 077	51 440	52 070	52 950	53 384	55 742
Recettes	42 319	42 102	43 163	48 485	48 122	47 249	48 271	49 143	50 887	53 848	56 200
Solde	1 282	-740	-1 831	-52	-1 487	-2 828	-3 169	-2 927	-2 063	464	458
Comptes consolidés des administrations publiques ⁴ (en millions de CHF)											
Dépenses	149 948	157 422	163 687	167 981	170 765	173 880	175 100	178 099	180 182	184 429	188 577
Recettes	159 108	157 597	158 510	161 932	164 888	162 937	165 490	170 345	175 078	183 426	188 148
Solde	9 161	175	-5 177	-6 049	-5 877	-10 943	-9 610	-7 754	-5 104	-1 003	-430
Soldes (en % du PIB)											
Confédération	0.9	-0.4	-1.0	-0.9	-0.6	-1.1	-0.7	-0.4	-0.1	0.0	0.1
Cantons	0.6	0.3	-0.1	-0.5	-0.3	-0.5	-0.6	-0.5	-0.3	-0.2	-0.2
Communes	0.4	0.3	0.3	0.0	-0.1	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.1	-0.1
Sécurité sociale obligatoire	0.3	-0.2	-0.4	0.0	-0.3	-0.6	-0.7	-0.6	-0.4	0.1	0.1
Administrations publiques consolidées	2.2	0.0	-1.2	-1.4	-1.3	-2.5	-2.1	-1.7	-1.1	-0.2	-0.1
Administrations publiques consolidées, base CN	2.4	0.9	0.1	-1.5	-1.3						
Dettes (en % du PIB)	49.9	50.5	54.5	55.5	55.6	56.7	54.0	53.1	51.3	49.3	47.6

1. Y compris le Fonds pour les grands projets de transport ferroviaires ainsi que le domaine des EPF.

2. Hors recettes liées à la vente d'actions Swisscom (3.7 milliards de CHF) en 2002. Pour 2004, les capitaux de couverture des caisses de pension de la Poste, des EPF et Skyguide (1.07 milliards de CHF) ainsi que l'avance en capital à Skyguide (50 millions de CHF) ne sont pas inclus dans les dépenses.

3. La sécurité sociale obligatoire englobe l'assurance-vieillesse, l'assurance-invalidité ainsi que l'assurance perte de revenus et l'assurance-chômage. Selon le SEC95, l'assurance-accident du travail ne fait plus partie de ce secteur.

4. Doubles imputations non comprises dans le total.

Source : Administration fédérale des finances.

nouveau être meilleur que prévu, bien qu'en recul de ½ pour cent du PIB par rapport à 2004, pour s'établir à 1¼ pour cent du PIB. Dans la mesure où cette détérioration résulte d'une croissance légèrement inférieure au potentiel, la politique budgétaire devrait être à peu près neutre en 2005.

Les grandes lignes du projet de budget fédéral pour 2006 et le nouveau plan financier 2007-2009 de la Confédération ont été présentés au Parlement pendant l'été. Pour 2006, les autorités prévoient un déficit de 0.2 % du PIB, ce qui est conforme au plan d'assainissement. Par ailleurs, selon le plan financier 2007-2009, l'élimination du déficit

structurel fédéral devrait être atteinte en 2007 et un léger surplus budgétaire devrait aussi être dégagé en 2008 et 2009 conformément aux exigences du frein à l'endettement. La réduction du déficit repose sur une hypothèse de croissance stable à 1.8 % (3.3 % en termes nominaux) et passe par un freinage de la hausse des dépenses. Celle-ci ne devrait pas dépasser 0.6 % en termes nominaux en 2006, mais elle devrait s'accélérer à 4.3 % par an entre 2006 et 2009. Cette hausse plus rapide à partir de 2006 résulte du relèvement prévu de la TVA au début 2008 au profit de l'assurance invalidité, dont le surcroît de recettes se traduit par une augmentation des dépenses fédérales en raison de l'enchevêtrement financier des comptes fédéraux et sociaux. Abstraction faite de ces transferts, la hausse des dépenses fédérales est limitée à 2.2 %, soit moins que l'hypothèse de croissance nominale. Peu d'information est disponible sur les autres administrations, mais il est probable que la légère impulsion restrictive donnée *via* les finances fédérales ne sera pas remise en cause par l'évolution financière dans les cantons et communes. Le solde des administrations de sécurité sociale devrait se réduire légèrement du fait du rebond escompté de la croissance et, en 2008, du fait la hausse prévue des recettes. Globalement, la politique budgétaire légèrement relâchée ou neutre menée en 2004 et 2005 devrait donc prendre un tour plus restrictif à partir de 2006. L'ampleur de ce resserrement en 2006 sera néanmoins très modérée¹⁰.

Mais la santé des comptes publics ne paraît pas garantie à moyen terme

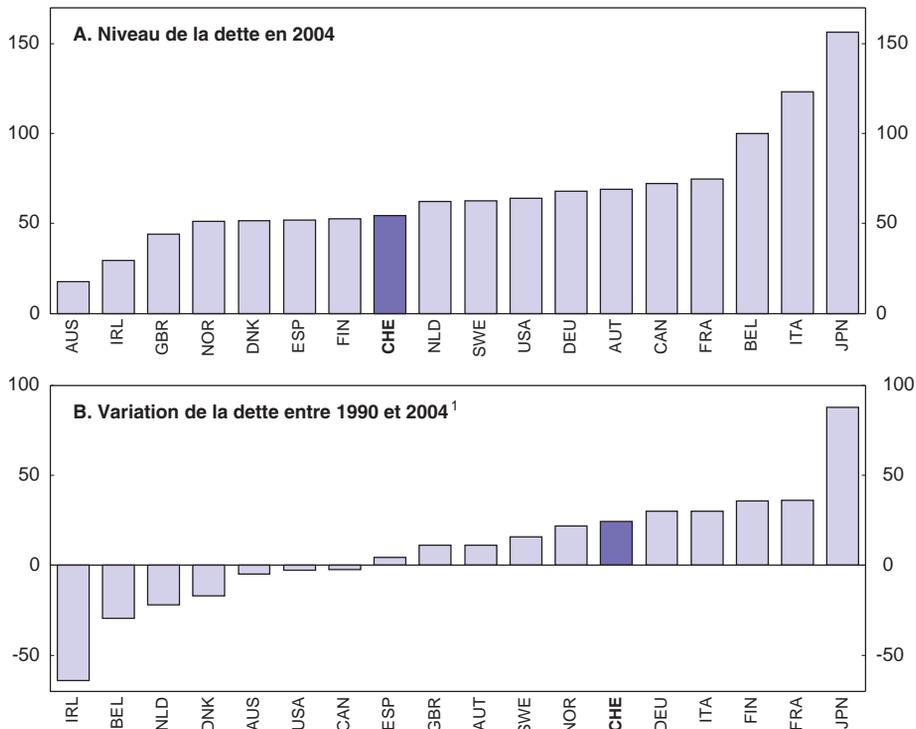
Plusieurs raisons font néanmoins penser que les perspectives des finances publiques, dessinées autour du plan financier 2007-2009 de la Confédération, sont quelque peu optimistes. *Premièrement*, l'hypothèse d'une croissance à 1.8 %, qui est ½ point plus élevée que la croissance potentielle, paraît un peu forte. *Deuxièmement*, certaines charges supplémentaires, liées par exemple au financement de nouvelles infrastructures et peut-être à la recapitalisation de certaines caisses de pensions publiques, ne sont pas incluses dans le plan financier. Ces dépenses non récurrentes pourraient s'élever à environ 1.1 % du PIB (Merz, 2005). *Troisièmement*, des risques de dépenses additionnelles existent pour la Confédération, parmi lesquels figure le projet concernant les prestations complémentaires pour les familles. Ce projet pourrait impliquer de nouvelles charges allant jusqu'à 600 millions CHF par an. Dans ce contexte, il importe d'éviter de financer de nouvelles dépenses, en particulier au niveau cantonal, avec les recettes exceptionnelles tirées des ventes d'or de la BNS et de consacrer exclusivement ces ressources au désendettement. Cette opération se traduira d'ailleurs par une baisse des transferts futurs de la Banque aux administrations. Le plan table aussi sur une hausse de TVA de 0.8 point en 2008. Bien que cette mesure paraisse nécessaire pour résoudre le problème financier de l'assurance invalidité, elle doit faire l'objet d'un référendum alors qu'elle suscite une certaine opposition, y compris au sein de certains partis du gouvernement. Au total, il apparaît que l'équilibre des finances publiques à moyen terme ne peut être garanti sans hausse d'impôt si la maîtrise des dépenses n'est pas améliorée et la croissance potentielle de l'économie renforcée.

Un meilleur contrôle des dépenses publiques est nécessaire...

Bien que les déficits publics soient restés limités malgré la faible performance de l'économie depuis le début des années 90, la situation budgétaire s'est sensiblement détériorée. La dette publique s'est accrue de plus de 25 % du PIB depuis une quinzaine d'années, une progression élevée en comparaison internationale (graphique 1.5). Bien que

Graphique 1.5. Les finances publiques dans une perspective internationale

En pourcentage du PIB



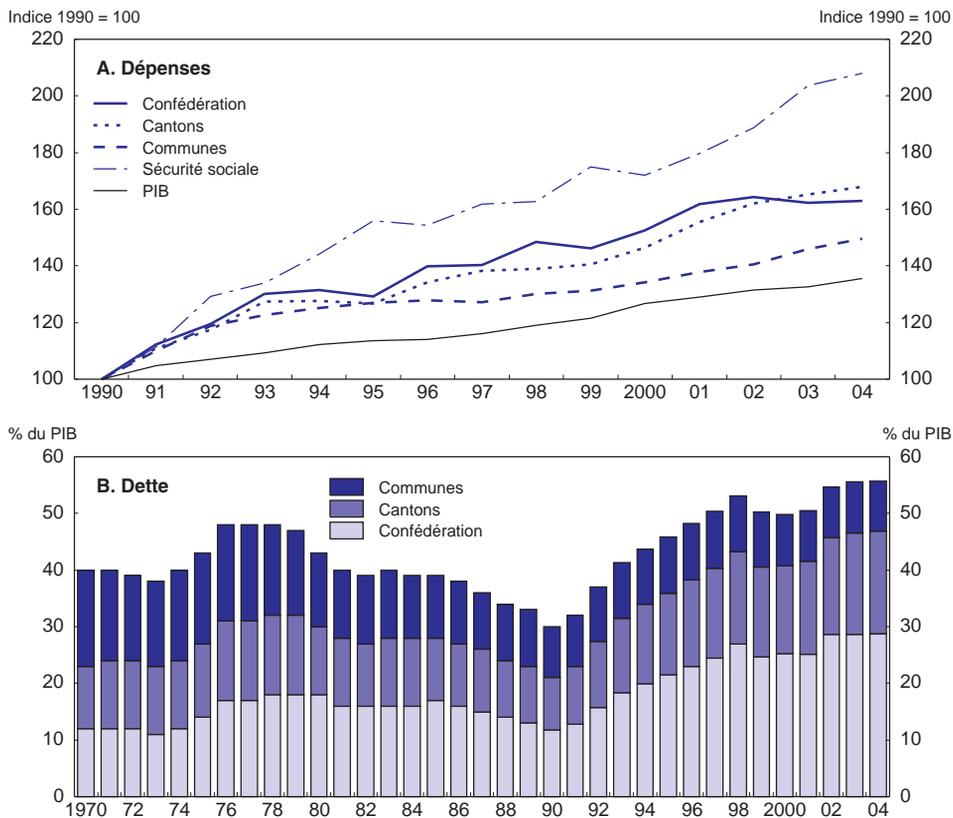
1. 1991-2004 pour l'Allemagne.

Source : OCDE, base de données des Perspectives économiques n° 78.

cette hausse ne représente qu'en partie l'effet cumulé des déséquilibres budgétaires¹¹ et que les niveaux d'endettement restent modérés par rapport aux autres pays de l'OCDE, la hausse tendancielle des dépenses et des prélèvements publics qui a accompagné cette détérioration est inquiétante. Toutes les administrations ont accru leurs dépenses plus rapidement que le PIB. Les plus fortes hausses ont été enregistrées par les administrations de sécurité sociale, mais cette dérive a aussi affecté les communes, même si celles-ci ont mieux maîtrisé leurs dépenses que la Confédération et les cantons (graphique 1.6).

Cette poussée des dépenses publiques ne résulte qu'en partie d'un phénomène cyclique, qui a induit une forte hausse des prestations liées au chômage, mais aussi des allocations d'aide sociale et d'invalidité. La hausse des dépenses d'invalidité et de chômage est largement liée à l'augmentation du nombre des bénéficiaires d'une rente d'invalidité, à la hausse du chômage structurel ainsi qu'à une plus grande générosité du système d'indemnisation des demandeurs d'emploi¹². À l'exception de la défense nationale et des investissements, tous les postes de dépenses ont progressé plus vite que le PIB depuis 1990 (graphique 1.7). Les dépenses publiques n'ont d'ailleurs guère vu leur poids se réduire dans la production y compris lors de périodes de croissance robuste et supérieure au potentiel de l'économie comme entre 1997 et 2002. L'ampleur réelle des pressions sur les dépenses et les prélèvements obligatoires évaluée à partir des comptes des administrations tend en outre à être sous-estimée. Une grande partie des dépenses sociales (santé, prévoyance professionnelle) est en effet gérée par un système de contribution obligatoire à des fonds de pensions ou des compagnies d'assurance privée. Or, ces dépenses et contributions,

Graphique 1.6. Les finances publiques par niveau d'administration



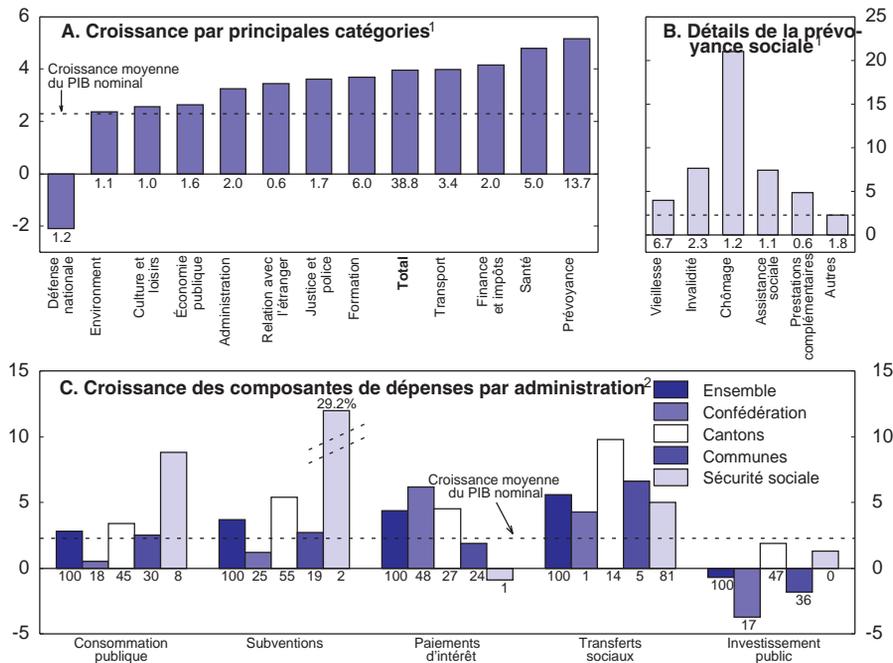
Source : Administration fédérale des finances, « Statistique financière révisée ».

exclues du champ des administrations publiques, ont aussi progressé rapidement. Alors que le poids des prélèvements des administrations *stricto sensu* a augmenté de 4 % du PIB depuis 1990, les prélèvements totaux se sont accrus d'environ 6 % du PIB si l'on inclut les contributions obligatoires aux assurances privées, une hausse plus forte que dans la plupart des autres pays de l'OCDE (graphique 1.8). Dans ces conditions, le niveau des prélèvements obligatoires paraît désormais se situer dans la moyenne de l'OCDE (graphique 1.9).

Cet accroissement marqué du poids du secteur public et des prélèvements obligatoires serait le facteur principal de l'affaiblissement de la croissance économique selon plusieurs analystes (Kohli, 2005). Même si le lien entre taille du secteur public et croissance est difficile à trancher au niveau empirique, la forte hausse des dépenses publiques des dernières années n'a sans doute guère été favorable au renforcement du potentiel de croissance (encadré 1.1). Les dépenses les plus productives (investissement, formation) ont moins progressé que les autres dépenses. Le développement rapide de certaines dépenses comme les soins médicaux, qui s'est accompagné d'une forte hausse de l'emploi dans le secteur de la santé, où les gains de productivité sont apparemment modestes, a en outre contribué à affaiblir la croissance moyenne de la productivité dans l'économie et pourrait avoir provoqué un effet d'éviction des autres postes de la demande du fait de la baisse exercée sur le revenu des ménages par l'augmentation des primes d'assurance maladie. La hausse des dépenses publiques a en outre laissé peu de marge pour mettre en œuvre des

Graphique 1.7. Croissance des dépenses publiques par catégorie

Moyenne 1990-2002, en pourcentage



1. La part de chaque catégorie de dépenses en pourcentage du PIB est indiquée sous sa barre.

2. Pour chaque composante de dépenses, la part de chaque administration dans le total est indiquée sous sa barre.

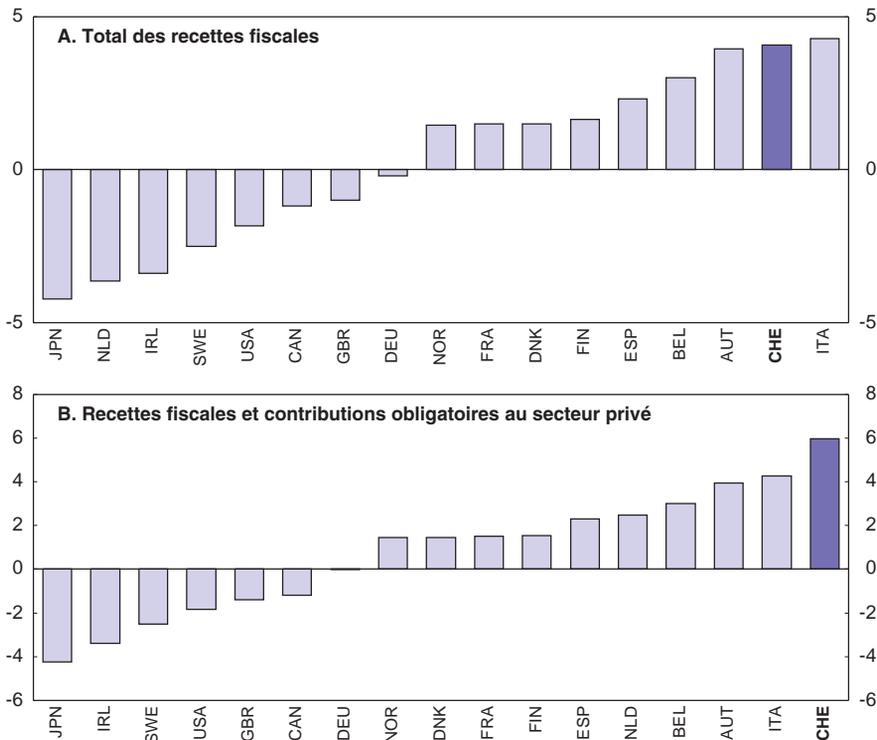
Source : Administration fédérale des finances, *Finances publiques en 2002*; *Statistique des assurances sociales en 2004*.

réformes fiscales. D'un autre côté, il paraît difficile de justifier la hausse des dépenses publiques par des changements démographiques. La proportion de retraités dans la population active est restée stable depuis 1990 et elle ne devrait pas progresser avant 2010.

Comme dans les autres pays de l'OCDE, les perspectives démographiques laissent présager une intensification des pressions à la hausse sur les pensions et les services médicaux et sociaux à partir de 2010, alors qu'un fléchissement de la croissance tendancielle est probable en l'absence d'un renforcement des gains de productivité. Cette évolution entraînera des difficultés croissantes pour le financement du système de protection sociale et des priorités budgétaires fixées par les autorités dans les domaines de la formation et de la recherche. Des réformes sont donc requises pour acquérir une meilleure maîtrise des dépenses et garantir des finances publiques saines comme le reconnaît le gouvernement.

... ce qui requiert de poursuivre l'amélioration du cadre budgétaire...

Les difficultés de maîtrise des dépenses publiques révèlent certaines déficiences du cadre de la politique budgétaire, malgré les efforts récents pour l'améliorer. Ceux-ci concernent notamment la rénovation du système fédéral des relations budgétaires, grâce à une rationalisation du financement et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons. Par exemple, la nouvelle règle budgétaire de « frein à l'endettement », adoptée au niveau fédéral s'est heurtée à des problèmes d'application. D'un autre côté, peu de progrès ont été réalisés en matière de contrôle des dépenses sociales et médicales du fait de la forte réticence populaire à l'égard des réformes proposées. En fin 2003, le Parlement a

Graphique 1.8. **Variation des prélèvements dans les pays de l'OCDE**En points de pourcentage du PIB, 1990-2004¹

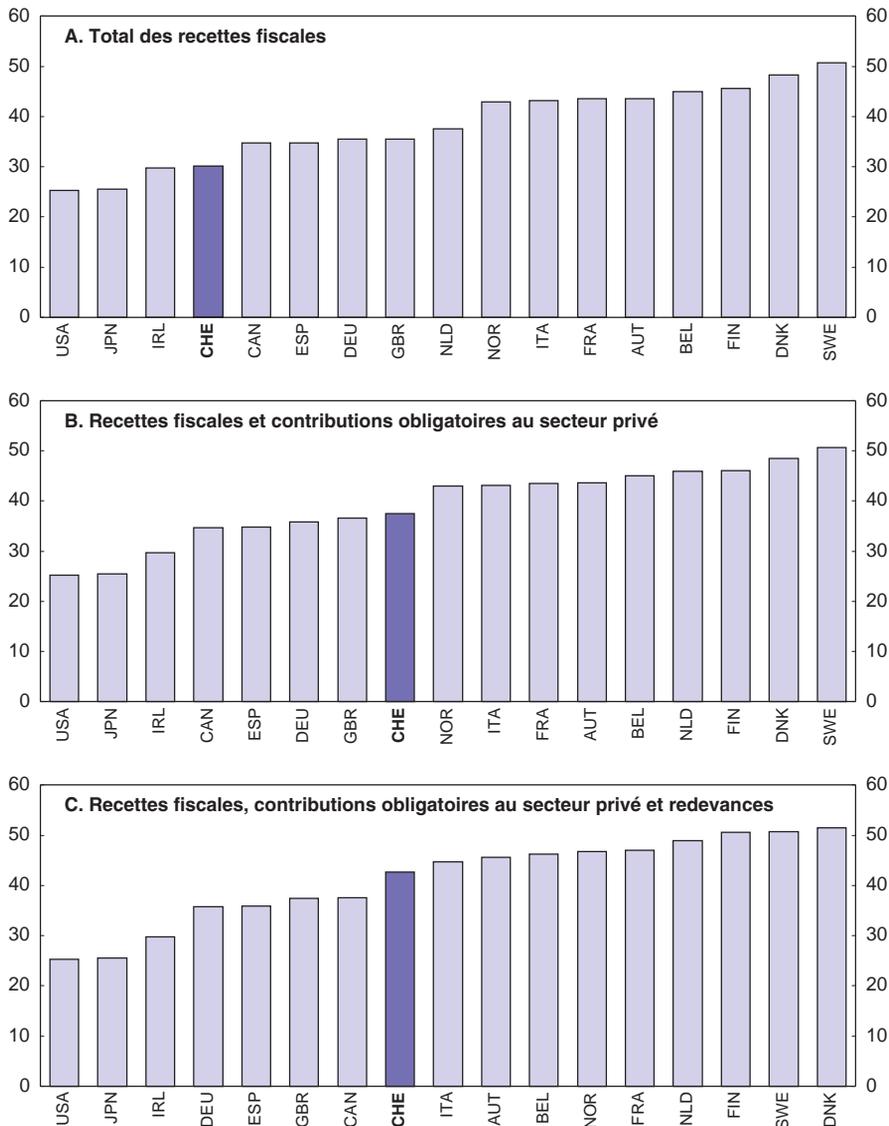
1. Ou dernière année disponible.

Source : OCDE, *Statistiques des recettes publiques, 1965-2004*, éd. 2005.

abandonné un projet de réforme de l'assurance maladie visant à renforcer le contrôle des dépenses en raison de la perspective de son rejet par la population. La 11^e révision des retraites de base (AVS), qui visait à garantir le financement de ce système jusqu'en 2015 a aussi été rejetée par référendum en mai 2004. Pour leur part, les cantons ont également des difficultés à maîtriser leurs dépenses même s'ils bénéficient d'institutions en principe favorables à une bonne gestion des finances publiques grâce au contrôle exercé par la démocratie directe très active au niveau local, à l'existence d'une concurrence fiscale et au recours fréquent à des règles budgétaires.

Le cadre budgétaire actuel souffre d'un manque de transparence, ce qui rend difficile la compréhension des problèmes et la prise de conscience du besoin de réforme dans la population, ce qui est pourtant indispensable dans le système de démocratie directe. Par ailleurs, la forte interdépendance des relations budgétaires entre les différents niveaux de gouvernement, en particulier entre la sécurité sociale d'une part et la Confédération et les cantons d'autre part, complique fortement les efforts d'assainissement. Ceci fait craindre que les difficultés initiales rencontrées lors de la mise en œuvre du frein à l'endettement deviennent récurrentes et nuisent à la crédibilité de cette règle. Respecter cette nouvelle règle pourrait en effet devenir de plus en plus difficile en l'absence d'un meilleur contrôle des dépenses sociales et médicales au financement desquelles participent la Confédération et les cantons. Des problèmes similaires se posent pour les cantons, alors que plusieurs d'entre eux, soucieux d'améliorer leur situation financière, ont récemment introduit, ou sont en voie d'élaboration, de nouvelles règles budgétaires. Le chapitre 2 procédera à une analyse

Graphique 1.9. Niveau des prélèvements dans les pays de l'OCDE

En pourcentage du PIB, 2004¹

1. Ou dernière année disponible.

Source : OCDE, *Statistiques des recettes publiques*, 1965-2004, éd. 2005.

de ces questions et cherchera à identifier les possibilités d'amélioration du cadre de la politique budgétaire de façon à garantir un contrôle satisfaisant des dépenses dans une perspective de long terme ainsi qu'une allocation des ressources publiques plus favorable à la croissance.

... de réformer en profondeur les programmes sociaux et d'accroître l'efficacité du secteur public

Les difficultés de maîtrise des dépenses publiques de ces dernières années ont amené le gouvernement central à développer une stratégie globale d'assainissement reposant sur deux piliers principaux. *En premier lieu*, des mesures urgentes propres à éliminer

Encadré 1.1. **Un secteur public important ou croissant pose-t-il un problème pour la croissance économique?**

Sur le plan théorique, aussi bien l'existence d'un lien négatif que positif entre taille du secteur public et croissance économique peut être justifié. D'un côté, une part élevée ou croissante des ressources consacrées au secteur public est de nature à réduire leur efficacité dans la mesure où celles-ci sont déplacées vers des secteurs moins productifs et moins exposés aux forces du marché. En outre, la hausse des prélèvements obligatoires nécessaire au financement des dépenses publiques réduit les incitations à travailler ou à investir. Des prélèvements élevés peuvent aussi favoriser le développement d'une économie souterraine. *En sens inverse*, certaines dépenses publiques peuvent avoir des effets bénéfiques sur la croissance si elles favorisent une amélioration de la formation de la main-d'œuvre, stimulent les efforts de recherche ou garantissent l'accès à des infrastructures de qualité ou l'application d'un cadre juridique fiable et respecté. L'État, par ses interventions, peut aussi corriger les éventuelles défaillances ou externalités négatives des marchés.

Au total, la relation entre taille du secteur public et croissance est sans doute non linéaire de sorte qu'il existe vraisemblablement une part optimale pour ce secteur. Celle-ci dépend toutefois du modèle d'État providence accepté par la société ou des conditions sociodémographiques : l'exemple des pays scandinaves montre qu'un poids élevé de l'État peut être compatible avec une croissance dynamique. On peut aussi s'attendre à ce que dans une société vieillissante, le poids de l'État augmente. La taille adéquate du secteur public va aussi dépendre de la rentabilité marginale des dépenses publiques comparée aux coûts associés à leur financement et aux effets de distorsion qu'elles peuvent aussi induire sur les comportements. Au total, ce qui importe est donc l'efficacité avec laquelle l'argent est prélevé mais aussi dépensé par le gouvernement.

Empiriquement, il est difficile de mettre en évidence une relation claire entre les dépenses publiques et la croissance économique. Ceci est vrai tant au niveau international que pour la Suisse elle-même (Kirchgässner, 2004). Ceci reflète peut-être que les études empiriques ont, jusqu'à présent, assez peu tenu compte de la non-linéarité probable du lien entre secteur public et croissance économique. Une autre difficulté tient au fait qu'il est difficile de séparer le sens de causalité entre ces deux variables. La hausse du poids du secteur public peut aussi bien être une cause qu'une conséquence de la faible croissance. Certains travaux ont toutefois mis en évidence l'effet spécifique de certaines catégories des dépenses. Ainsi, l'existence d'un lien positif mais modeste entre croissance et dépenses d'éducation, de recherche ou d'infrastructure de transport a été mise en évidence pour les pays de l'OCDE (Colombier, 2004). Des résultats similaires ont été trouvés pour la Suisse par Sing et Weber (1997). Ces derniers ont décelé un lien durable sur la croissance des investissements de formation et de recherche alors que l'effet des infrastructures de transports n'aurait qu'un impact temporaire et, qu'en sens inverse, la hausse des dépenses de santé avait un effet négatif.

graduellement le déficit structurel fédéral à l'horizon 2007 ont été engagées¹³. Ces mesures ne comportent pas de réforme fondamentale permettant de garantir l'équilibre des finances fédérales à long terme, comme l'admettent les autorités. *Le second pilier* de cette stratégie d'assainissement budgétaire vise donc à effectuer des réformes structurelles de plus grande portée des systèmes d'invalidité, d'assurance-maladie et de retraite, qui constituent trois domaines-clés à l'origine de la forte progression des dépenses publiques. Ces réformes, dont la plupart sont en cours d'élaboration ou de discussion au Parlement, seront en outre complétées par un ensemble de mesures visant à améliorer l'efficacité des

interventions publiques. Le Conseil fédéral a aussi prévu de procéder à un examen minutieux de toutes ses interventions afin d'identifier les domaines dans lesquels des économies importantes et durables peuvent être réalisées. Des efforts d'amélioration de la gestion administrative sont également programmés alors que plusieurs projets de réformes fiscales ont aussi été mis en chantier.

Bien qu'elle ne soit pas encore complètement déployée, la stratégie de réforme des finances publiques du gouvernement fédéral suscite des questions. En effet, les difficultés rencontrées par les efforts de réforme engagés dans le passé font craindre que l'ampleur des changements proposés soit insuffisante. Le chapitre 3 fournira une évaluation de l'efficacité des différents projets de réforme de la protection sociale et médicale pour freiner la dynamique des dépenses, domaine dans lequel il importe de tenir compte des réticences exprimées jusqu'à présent lors des référendums. Il analysera aussi le contenu du programme de modernisation de l'administration et du système fiscal et il proposera des pistes pour améliorer sa cohérence et renforcer l'efficacité des interventions publiques.

La Suisse souffre d'un déficit de croissance de la production et du revenu par tête

La Suisse souffre depuis plusieurs années d'une insuffisance de croissance par comparaison avec les autres pays de l'OCDE, même si des précautions s'imposent pour évaluer l'ampleur réelle de ce phénomène (Kohli, 2005; Lambelet et Sfreddo, 2005). Mesuré à partir du PIB, cet écart de croissance s'élève à environ $\frac{3}{4}$ point de pourcentage par an avec les trois grands pays européens depuis 1990, environ 1 point vis-à-vis de l'Autriche et des pays nordiques et 2 points de pourcentage avec les États-Unis (tableau 1.4). Ces comparaisons

Tableau 1.4. **Performance de la production et de la croissance des revenus**

Croissance moyenne au taux annuel

	Suisse	Allemagne, France et Italie	Danemark, Finlande et Suède	Autriche	États-Unis
Période 1981-2004					
PIB	1.5	2.0	2.1	2.2	3.1
RNB	1.7	2.0	2.1	2.2	3.1
« Command PIB » ¹	1.8	2.1	2.1	2.2	3.1
« Command RNB » ¹	2.0	2.1	2.1	2.2	3.1
Variation cumulée des termes de l'échange					
	28.1	11.3	2.8	-1.2	9.3
Population	0.7	0.3	0.3	0.3	1.1
PIB par habitant	0.8	1.7	1.8	1.9	2.0
« Command PIB » ¹ par habitant	1.1	1.8	1.8	1.9	2.0
« Command RNB » ¹ par habitant	1.4	1.8	1.8	1.9	2.0
Période 1991-2004					
PIB	1.0	1.7	2.0	2.2	3.0
RNB	1.3	1.6	2.2	2.2	3.0
« Command PIB » ¹	1.3	1.7	1.9	2.2	3.0
« Command RNB » ¹	1.6	1.6	2.0	2.2	3.0
Variation cumulée des termes de l'échange					
	11.8	0.8	-5.2	-0.4	4.2
Population	0.7	0.3	0.3	0.4	1.2
PIB par habitant	0.3	1.4	1.6	1.8	1.8
« Command PIB » ¹ par habitant	0.6	1.4	1.5	1.8	1.9
« Command RNB » ¹ par habitant	0.9	1.3	1.7	1.7	1.8

1. L'indicateur de « command PIB » (respectivement de « command RNB ») corrige l'indicateur de PIB (respectivement RNB) pour tenir compte des variations des termes de l'échange (voir encadré 1.2).

Encadré 1.2. Mesurer la production et le revenu

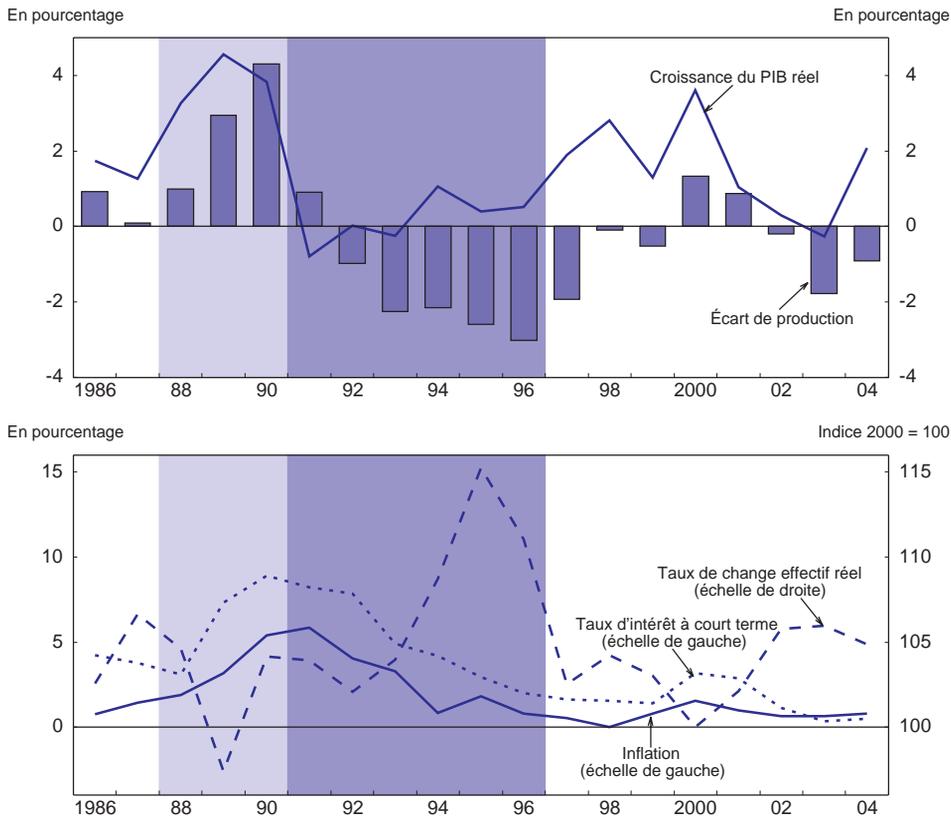
La vigueur de la croissance américaine a été surestimée par rapport à la plupart des autres économies y compris la Suisse (Hartwig, 2005). Ce biais, estimé à moins de ½ point de pourcentage par an entre 1995 et 2002, est cependant limité au regard de l'important différentiel de croissance séparant la Suisse des États-Unis (Ahmad et al., 2003). D'un autre côté, l'augmentation du PIB sous-estime la progression des revenus en Suisse. En moyenne, la hausse du revenu national brut (RNB), qui incorpore les recettes provenant des investissements réalisés à l'étranger, dépasse celle du PIB de 0.3 point de pourcentage par an entre 1991 et 2004. L'indicateur du PIB réel ne rend pas entièrement compte non plus de l'effet positif de revenu généré par les gains tendanciels des termes de l'échange. Leur hausse, qui atteint près de 12 % depuis 1991, induit, toutes choses égales par ailleurs, une augmentation plus forte des importations que des exportations en volume et, donc, une moindre progression du PIB réel alors qu'elle accroît les possibilités d'importations par unité de bien exporté. Une meilleure prise en compte de cet effet revenu à l'aide d'un indicateur de *command PIB*¹ réduit de 0.3 point de pourcentage supplémentaire par an l'écart de croissance avec les autres pays de l'OCDE depuis 1991. L'ensemble de ces corrections réduit l'écart des performances suisses par rapport aux autres pays. Néanmoins, celles-ci restent parmi les plus faibles des pays de l'OCDE. D'autant que si l'on tient compte de la progression relativement vigoureuse de la population en Suisse, la hausse du niveau de vie, mesurée par le RNB réel corrigé pour l'effet des termes de l'échange, n'a cessé de s'éroder par rapport à l'Autriche, aux États-Unis, aux grands pays européens ou aux pays scandinaves à un rythme compris entre ½ et 1 point de pourcentage par an depuis une quinzaine d'années.

1. Pour prendre en compte l'effet revenu induit par les variations des termes de l'échange, Kohli (2003) propose une estimation alternative du PIB utilisant des indices Törnqvist pour déflater les valeurs nominales. Une approximation des estimations obtenues par cette méthode est fournie par l'indicateur de *command PIB* défini de la façon suivante : $\text{Command PIB} = \text{TDDV} + \text{XGSV}^* (\text{PXGS}/\text{PMGS}) - \text{MGSV}$ où TDDV est la demande intérieure en volume, XGSV et MGSV sont respectivement les exportations et les importations en volume et PXGS et PMGS sont les déflateurs des exportations et des importations.

pâtissent cependant d'un biais en raison de la mise en œuvre disparate des critères de comptabilité nationale entre pays (encadré 1.2)¹⁴.

Le problème de croissance a des racines structurelles...

Deux thèses s'opposent dans les débats actuels en Suisse pour expliquer ce faible dynamisme de l'économie. La première attribue essentiellement le manque de croissance à une insuffisance de la demande surtout au début des années 90, alors que la seconde lui donne une origine plus structurelle. Selon la première hypothèse, dans la première partie de cette décennie, la faible croissance résulterait principalement d'une politique monétaire trop restrictive responsable d'une double récession (Ettlin et Gaillard, 2002). Sur la période plus récente, elle serait due à l'affaiblissement de l'environnement extérieur. La croissance a effectivement été très réduite (0.2 % par an) entre 1991 et 1996 du fait de l'effet retardé de la politique monétaire resserrée au début des années 90 et des fortes tensions exercées sur le franc suisse de la mi-1992 à 1995 (graphique 1.10). Celle-ci a néanmoins fait suite à une période de surchauffe entre 1988 et 1990 marquée par une forte progression de la production (3.9 % par an) et une accélération rapide de l'inflation liée à un relâchement monétaire excessif et au développement d'une bulle spéculative immobilière. Le retour à la fin de ce cycle (1996) à un niveau modéré d'inflation laisse penser que la progression moyenne de 1.5 % par an de

Graphique 1.10. **Croissance, inflation et évolution monétaire depuis le milieu des années 80**

Source : OCDE, base de données des Perspectives économiques n° 78.

l'activité entre 1988 et 1996 était proche de la croissance potentielle de l'économie. Ce rythme de croissance moyen a de nouveau été enregistré depuis 1997, alors que la politique monétaire a cessé d'être restrictive. Au total, si l'on inclut ces à-coups de la croissance, le taux de croissance tendancielle, qui a atteint 1.5 % par an en moyenne depuis 25 ans, est resté inférieur à celui de l'Autriche alors que l'évolution de la demande extérieure adressée à ce pays a été comparable à celle de la Suisse¹⁵. Ceci donne du crédit à l'hypothèse d'un problème structurel de croissance plutôt qu'à la conséquence d'une série de chocs conjoncturels négatifs.

Les estimations de croissance potentielle de l'OCDE confirment la thèse d'une insuffisance structurelle de croissance, qui paraît en outre s'être légèrement accentuée depuis le début des années 90 (tableau 1.5). Le manque chronique de dynamisme de l'économie résulte de la faiblesse tendancielle des gains de productivité par rapport aux autres pays, alors que la disponibilité de main-d'œuvre potentielle a été relativement ample bien que l'on observe une baisse régulière du nombre d'heures travaillées. Ce constat reste valide même si l'on tient compte des incertitudes affectant l'ampleur exacte de la contribution de l'input travail et de la productivité dans cette décomposition, en raison des difficultés statistiques de mesure de l'emploi (encadré 1.3). Des incertitudes similaires existent aussi dans certains autres pays de l'OCDE, comme l'Espagne ou la Corée¹⁶. Des gains de productivité par tête, qu'ils soient de l'ordre de 1½ pour cent par an au lieu de 1 % dans les années 90 selon les estimations les plus optimistes, restent relativement faibles. De fait, les comparaisons

Tableau 1.5. **Décomposition de la croissance de la production potentielle**

Moyennes annuelles, en pourcentage

	Suisse	États-Unis	Allemagne, France et Italie ¹	Danemark, Finlande et Suède	Autriche
1981-2004					
Croissance totale	1.6	3.1	1.9	2.1	2.4
Croissance totale avec filtre HP	1.6	3.2	1.9	2.2	2.3
Secteur des entreprises	1.6	3.3	2.1	2.5	2.9
<i>dont contribution :</i>					
Productivité horaire tendancielle	1.3	2.4	2.2	2.4	2.5
Durée horaire tendancielle	-0.3	0.0	-0.4	-0.1	..
Emploi potentiel	0.7	1.0	0.3	0.2	0.4
<i>dont :</i>					
Population en âge de travailler	0.5	0.8	0.3	0.2	0.4
Taux de participation tendanciel	0.3	0.1	0.2	0.0	0.0
Chômage structurel	0.0	0.0	-0.1	-0.1	-0.1
1991-2004					
Croissance totale	1.3	3.1	1.7	2.1	2.5
Croissance totale avec filtre HP	1.2	3.1	1.6	2.2	2.3
Secteur des entreprises	1.4	3.4	1.9	2.6	3.0
<i>dont contribution :</i>					
Productivité horaire tendancielle	1.3	2.6	1.9	2.5	2.5
Durée horaire tendancielle	-0.3	-0.1	-0.3	0.0	..
Emploi potentiel	0.4	0.9	0.3	0.0	0.5
<i>dont :</i>					
Population en âge de travailler	0.4	0.8	0.1	0.2	0.4
Taux de participation tendanciel	0.1	0.0	0.3	-0.1	0.1
Chômage structurel	0.0	0.1	0.0	-0.1	0.0

1. Pour l'Allemagne, les données avant 1991 concernent l'Allemagne de l'Ouest uniquement et les données de l'année 1991 sont exclues du calcul (rupture de série).

Source : Estimations de l'OCDE à partir de la base des données des Perspectives économiques n° 78.

internationales montrent que le haut niveau de vie de la Suisse, mesuré par le PIB par tête, résulte d'une meilleure utilisation de la main-d'œuvre disponible que dans la plupart des autres pays alors que la productivité du travail n'est pas particulièrement forte¹⁷ (tableau 1.6). D'un autre côté, le taux élevé d'investissement témoigne aussi de l'existence d'un capital productif disponible en quantité suffisante. Mais son efficacité paraît très basse comme le montre le niveau bien plus élevé que dans les autres pays du ratio marginal capital/production (Daep et Jeitziner, 2004), ce qui indique une faible croissance de la productivité multifactorielle¹⁸ (graphique 1.11).

... et risque de s'accroître dans une perspective de long terme

En l'absence d'un redressement sensible des gains de productivité, la croissance tendancielle devrait continuer de s'affaiblir en raison du processus de vieillissement. Les scénarios de croissance réalisés par le Secrétariat d'État à l'économie (SECO, 2005b), qui tiennent compte de l'effet démographique sur l'offre de travail à long terme, tablent sur une réduction du potentiel de croissance de 1.4 % par an entre 2000 et 2010 à 1 % par an de 2010 à 2020, puis de 0.5 % par an la décennie suivante. Ces perspectives, qui sont proches de celles établies par l'OCDE, sont plus pessimistes que celles attendues pour les principaux pays partenaires de la Suisse (tableau 1.7). Le ralentissement de la croissance des revenus induit par cette évolution ne devrait être que partiellement compensé par une

Encadré 1.3. Les difficultés de mesure de la productivité du travail

Les incertitudes affectant l'évolution de l'emploi sont à l'origine d'un débat sur la mesure de la croissance de la productivité en Suisse depuis quelques temps. Deux statistiques peuvent en effet être utilisées pour calculer le volume de travail : d'une part celle tirée de l'enquête sur la population active (Espa), qui se fonde sur des sondages auprès d'un échantillon représentatif de ménages et, d'autre part, la statistique de l'emploi (Statem), qui repose sur une enquête réalisée auprès des entreprises.

Les calculs effectués à partir des données Espa, qui sont plus comparables au niveau international, indiquent que la productivité mesurée en équivalent temps plein a cru de 1 % par an en moyenne dans les années 90 alors que ceux reposant sur les chiffres Statem indiquent 1½ pour cent par an. Cet écart relativement important s'explique par des différences de couverture de ces indicateurs. Alors que l'Espa laisse de côté les détenteurs de permis de travail de courte durée et les frontaliers plus nombreux dans les services que l'industrie, la Statem couvre mal certains secteurs comme l'enseignement, la santé et l'administration publique où l'emploi a fortement augmenté depuis plusieurs années. Les chiffres Espa rendent aussi mieux compte des emplois informels et des activités indépendantes, y compris des prestations fournies sous forme de contrats de sous-traitance (mandats), qui ne reposent pas sur des contrats de travail classiques et ont connu une forte progression dans les années 90. Ces chiffres apparaissent aussi plus cohérents avec les développements observés à moyen terme pour les autres variables du marché du travail comme le chômage et la population active (Balastèr et Surchat, 2004; Seco, 2005a).

Au total, l'écart observé des estimations obtenues à partir de l'Espa et de la Statem semblent refléter la dichotomie entre les performances de productivité des secteurs abrités, mieux représentés par les données Espa, et des secteurs exposés, mieux pris en compte par la Statem. Dans le cadre de l'analyse des déterminants de la croissance, une estimation plus élevée de la contribution de la productivité à l'augmentation de la production tendancielle dans les années 90 impliquerait une contribution moins forte du facteur travail.

nouvelle hausse des recettes nettes liées aux échanges internationaux, du fait notamment des investissements réalisés à l'étranger. Le surcroît de croissance du revenu national par rapport à la production intérieure pourrait en effet rester compris entre 0.3 et 0.4 point de pourcentage par an à l'horizon 2030 dans l'hypothèse où le rendement des actifs investis à l'étranger reste similaire à celui enregistré (4½ pour cent) en moyenne depuis dix ans. Toutefois, un effet plus faible ne peut être exclu dans le futur car une part de ces actifs est détenue par des fonds de pensions qui les vendront en partie à mesure que le processus de vieillissement s'intensifie.

Le renforcement de la croissance constitue donc le principal défi de la politique économique. Il permettrait d'éviter une nouvelle érosion du niveau de vie par rapport aux autres pays et de réduire les difficultés de financement des dépenses sociales. Le renforcement de la croissance nécessite avant tout un accroissement des gains de productivité. De nouveaux efforts pour améliorer l'utilisation de la main-d'œuvre dans l'économie seraient aussi utiles, en particulier pour les heures travaillées des femmes alors qu'il semblerait difficile de faire appel à beaucoup plus de main-d'œuvre étrangère. Ce constat, qui est partagé par les autorités, sous-tend le train de mesures adopté par le Conseil fédéral en février 2004,

Tableau 1.6. **Productivité du travail et effets de l'utilisation de la main-d'œuvre**

2004, en termes de PPA de 2000

	PIB par habitant	Effets de l'utilisation de la main-d'œuvre (en points de pourcentage)	PIB par heure travaillée, USA = 100
États-Unis	100	0	100
Irlande	90	-12	102
Suisse	85	5	79
Autriche	80	-3	83
Danemark	80	-9	88
Royaume-Uni	79	-6	86
Canada	79	3	76
Pays-Bas	78	-17	95
Belgique	78	-32	110
Finlande	77	-8	85
Suède	76	-10	86
Australie	76	1	75
Japon	75	5	70
France ¹	74	-29	103
Allemagne	72	-19	91
Italie	70	-9	78
Espagne	64	-15	79
Zone euro	71	-16	87
OCDE	70	-5	75
OCDE-Europe ²	68	-13	80

1. Y compris les départements d'outre-mer.

2. À l'exclusion de la Turquie.

Source : OCDE, estimations à partir des données de la base de données sur la productivité, septembre 2005.

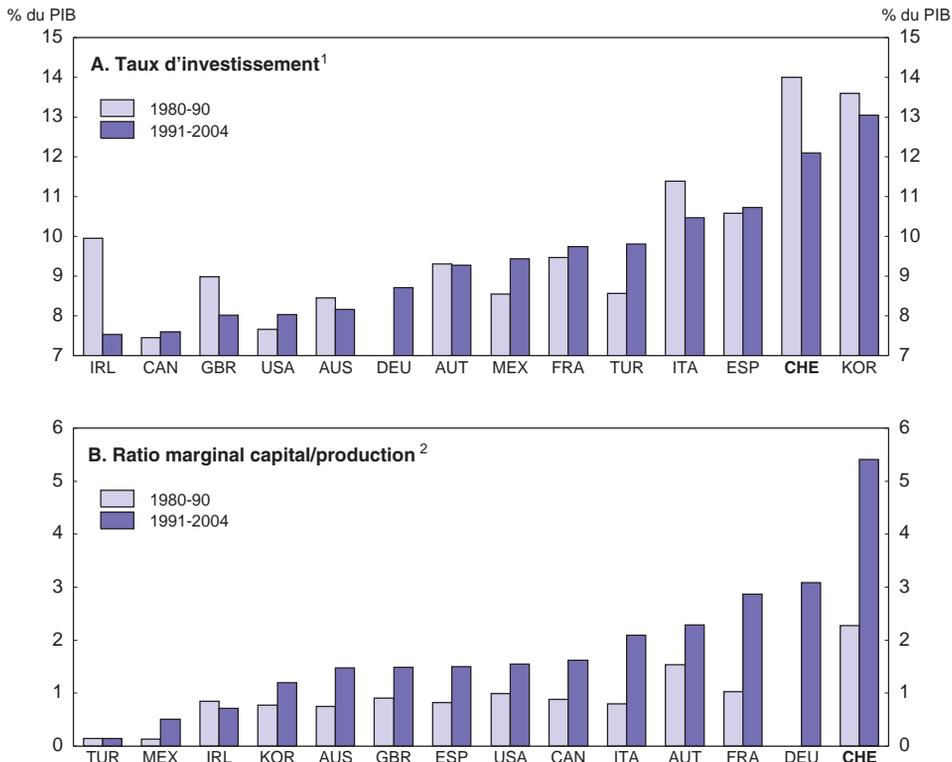
c'est-à-dire au début de l'actuelle législature, afin de dynamiser l'économie (Brunetti, 2004). Celles-ci visent à :

- Améliorer le fonctionnement des marchés des produits et à stimuler la concurrence en particulier dans le secteur abrité de l'économie.
- Garantir l'excellence du système de formation afin de garantir la compétitivité de l'économie.
- Interrompre l'augmentation de la charge fiscale et optimiser les activités de l'État, ce qui implique d'éliminer le déficit budgétaire structurel de la Confédération et de limiter la hausse tendancielle des dépenses publiques due à l'effet du vieillissement démographique.
- Préserver le niveau élevé du taux de participation au marché du travail.

La concurrence contribue à la croissance

La plupart des observateurs, pouvoirs publics compris, conviennent que l'absence de concurrence dans les secteurs abrités a été une cause essentielle de la médiocrité des résultats en matière de productivité et que l'amélioration de la performance à l'avenir exigera un effort majeur de réforme dans nombre de domaines. Les réformes engagées par le passé pour améliorer le cadre de la concurrence ont été trop étroites; leur rythme a été lent; les initiatives ont souvent été prises en réaction à des évolutions dans les pays voisins; et les tentatives de réforme ont parfois été bloquées par le vote populaire, en partie parce que les gains pouvant en être tirés n'ont pas été bien compris. Or les gains économiques

Graphique 1.11. Taux d'investissement et efficacité dans quelques pays de l'OCDE



1. Investissement dans les machines et outillage du secteur des entreprises en pourcentage du PIB.

2. Rapport entre le taux d'investissement défini dans le panneau A et le taux de croissance du PIB réel.

Source : OCDE, base de données des Perspectives économiques n° 78.

sont vraisemblablement très importants : d'après les calculs de la précédente *Étude*, la libéralisation des secteurs clés pourrait doper la production de 8 % sur une période de dix années.

Les consommateurs paient l'absence de concurrence au prix fort. Globalement, les prix sont parmi les plus élevés du monde et moins de la moitié de la différence avec les pays de l'UE peut s'expliquer par le fait que la Suisse a un niveau de vie supérieur à celui de l'Union européenne (graphique 1.12). Les prix sont particulièrement élevés dans les secteurs où il y a peu de concurrence étrangère et où l'État intervient fortement, comme l'agriculture et les services de santé. La concurrence étrangère, bien que vigoureuse pour la plupart des activités manufacturières, n'a pas évolué aussi rapidement que dans les autres petits pays de l'Union, si on la mesure par le taux de pénétration des importations dans le secteur manufacturier. Cela est dû en partie au vote négatif lors du référendum de 1992 sur la participation à l'Espace économique européen.

L'absence de concurrence nuit aussi au dynamisme de l'économie. La croissance de la productivité tendancielle est très lente, même si les dépenses au titre de la recherche-développement sont parmi les plus élevées de la zone OCDE. Des comparaisons internationales montrent que les réglementations des marchés de produits sont assez restrictives, ce qui mine le dynamisme de l'économie. En 1998, seulement 11 pays (sur 28) avaient une orientation réglementaire plus restrictive que la Suisse. Si les progrès des réformes

Tableau 1.7. Perspectives à long terme

	Taux de croissance annuelle moyen				
	1995-2000	2000-05	2005-10	2010-20	2020-30
Suisse					
A. Emploi potentiel	0.4	0.9	0.3	-0.2	-0.6
<i>Contribution de :</i>					
A1. Population d'âge actif	0.3	0.7	0.2	-0.2	-0.6
A2. Participation tendancielle de la population active	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0
A3. Chômage structurel	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
B. Productivité potentielle du travail	0.8	0.4	1.2	1.2	1.2
C. PIB potentiel	1.2	1.3	1.5	1.0	0.6
D. Population	0.4	0.6	0.2	0.1	0.0
E. PIB potentiel par habitant	0.8	0.7	1.4	0.9	0.6
Zone euro¹					
A. Emploi potentiel	0.8	0.8	0.3	-0.3	-0.7
<i>Contribution de :</i>					
A1. Population d'âge actif	0.2	0.2	0.1	-0.2	-0.6
A2. Participation tendancielle de la population active	0.6	0.6	0.3	-0.1	-0.1
A3. Chômage structurel	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
B. Productivité potentielle du travail	1.2	1.2	1.6	1.6	1.6
C. PIB potentiel	2.0	2.0	1.9	1.3	0.9
D. Population	0.3	0.3	0.2	0.1	0.0
E. PIB potentiel par habitant	1.8	1.6	1.7	1.2	0.9
États-Unis					
A. Emploi potentiel	1.4	0.8	0.9	0.3	0.4
<i>Contribution de :</i>					
A1. Population d'âge actif	1.4	1.2	1.1	0.3	0.3
A2. Participation tendancielle de la population active	-0.2	-0.2	-0.1	0.0	0.0
A3. Chômage structurel	0.2	-0.2	-0.1	0.0	0.0
B. Productivité potentielle du travail	2.0	2.1	2.3	2.3	2.3
C. PIB potentiel	3.5	3.0	3.2	2.6	2.6
D. Population	1.2	1.0	0.9	0.8	0.8
E. PIB potentiel par habitant	2.3	2.0	2.3	1.7	1.8

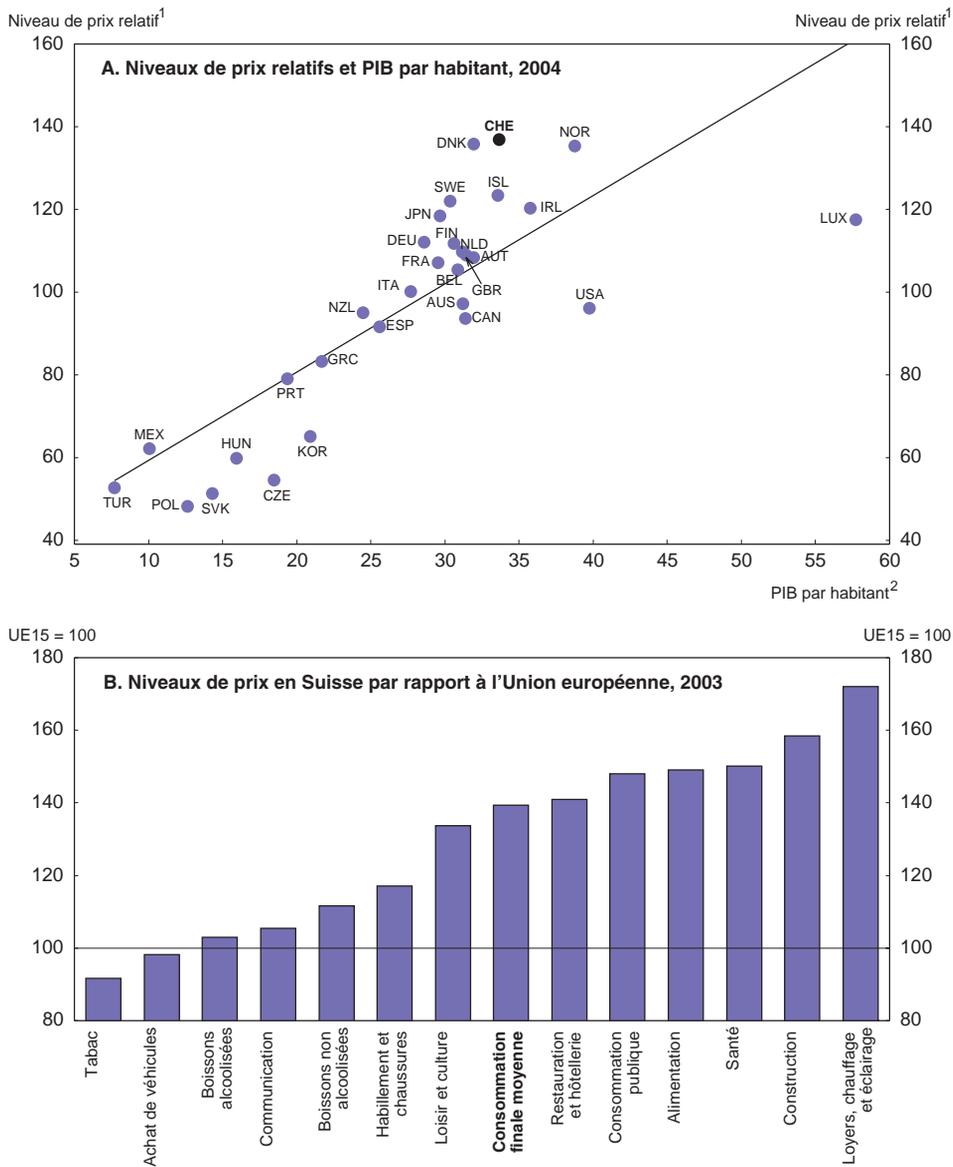
1. À l'exclusion du Luxembourg.

Source : OCDE, base de données des Perspectives économiques n° 77 et calculs du Secrétariat basés sur le Scénario de référence à moyen terme et les projections démographiques.

réglementaires ont fait baisser quelque peu la valeur de l'indicateur pour la Suisse, ils ont été plus rapides dans beaucoup d'autres pays, de sorte qu'en 2003, seulement 8 pays avaient une orientation plus restrictive (graphique 1.13). Les indicateurs de divers secteurs confirment cette situation. La segmentation du marché interne, qui n'est probablement pas entièrement saisie par l'indicateur de la réglementation des marchés de produits de l'OCDE, fait aussi obstacle à une concurrence vigoureuse. Les cantons ont de larges pouvoirs pour intervenir sur les marchés. Ils contrôlent souvent les tarifs des services publics et ont une influence sur des secteurs comme la construction et les services professionnels. L'absence d'uniformité dans la réglementation empêche les entreprises de tirer parti des économies d'échelle et pèse sur la productivité dans les secteurs protégés.

L'étude précédente consacrait un chapitre à un examen approfondi de la concurrence et de la performance économique. Ses principales recommandations concernaient la

Graphique 1.12. **Comparaison de niveaux de prix**



1. Exprimé en terme de parité de pouvoir d'achat divisé par le taux de change, OCDE = 100.

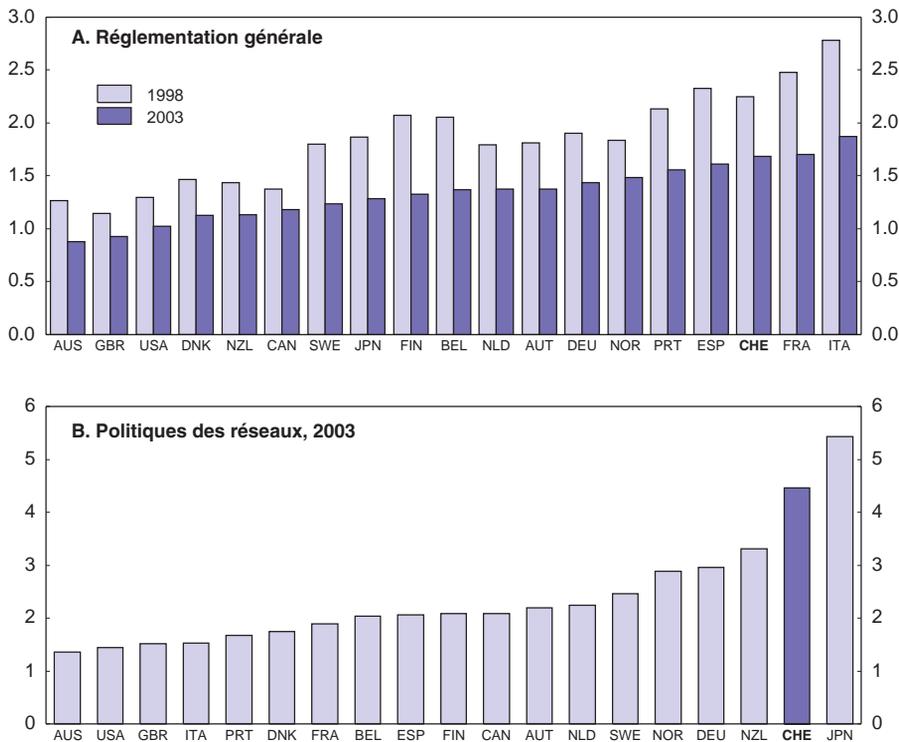
2. En milliers de USD, converti à l'aide des PPA.

Source : Eurostat et OCDE, Comptes nationaux.

réforme récente du droit de la concurrence et son application, le renforcement de la concurrence dans le secteur des soins de santé et les marchés publics, la suppression des obstacles à la concurrence sur le marché intérieur, la libéralisation des industries de réseau et l'ouverture à la concurrence étrangère. Le chapitre 4 examine¹⁹ le programme du gouvernement et les progrès dans les divers domaines et souligne les mesures qui doivent encore être prises.

Graphique 1.13. Comparaison internationale de la réglementation et des politiques sur les marchés des produits

Indice variant de 0 à 6, du moins au plus restrictif



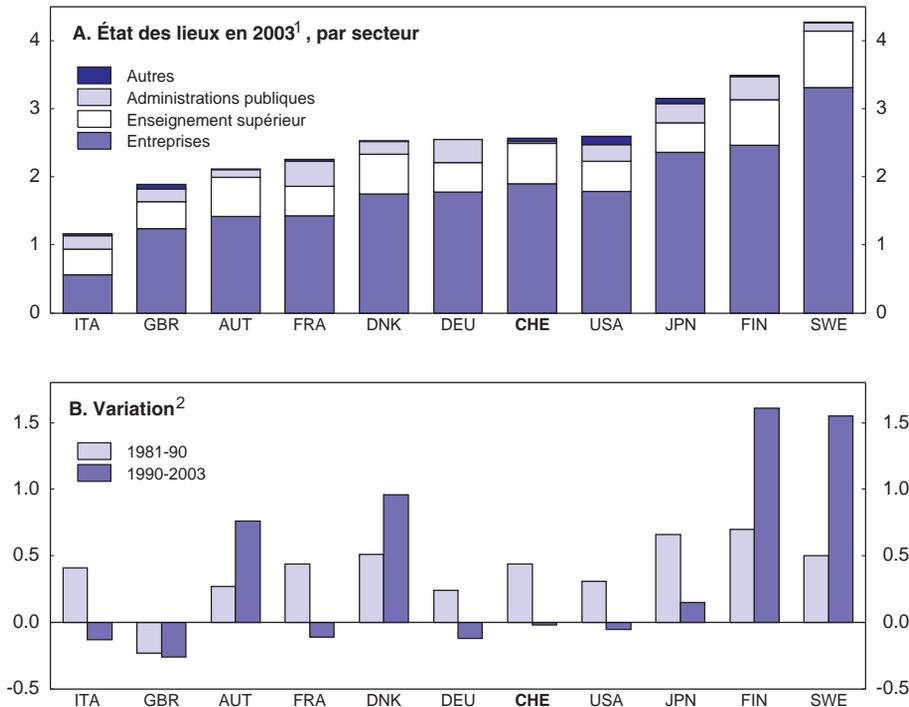
Source : Hoj, J. (2005), « The OECD indicators of competition law and policies », *Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, à paraître et OCDE, base de données sur la Réglementation des marchés des produits.

L'innovation peut encore être renforcée

La Suisse se classe parmi les premiers – et souvent au premier rang – sur la plupart des indicateurs de l'innovation. Parmi ceux-ci figurent non seulement les indicateurs standards d'intensité de recherche-développement (R-D) (graphique 1.14) et de demandes de brevets par millions d'habitants (graphique 1.15), mais aussi des mesures plus subjectives mais plus complètes tirées des enquêtes sur l'innovation (encadré 1.4). Le maintien d'un haut niveau de performance en matière d'innovation est essentiel à la compétitivité de l'économie suisse, car les coûts de main-d'œuvre sont élevés. Dans une étude récente, Arvanitis et Staib (2002) montrent que la Suisse tend à privilégier la concurrence par la qualité, plutôt que la concurrence par les prix, ce qui explique en partie les importants gains des termes de l'échange enregistrés ces dernières décennies.

Malgré une très bonne performance globale, le système d'innovation de la Suisse a montré des signes d'affaiblissement dans les années 90. On a ainsi observé une stagnation de certains indicateurs (intensité de la R-D, demande de brevets) et un déclin absolu dans d'autres domaines, comme la commercialisation des innovations (graphique 1.16). Les évolutions ont été très différentes dans beaucoup d'autres pays, ce qui a conduit à une certaine dégradation de la position de leader de la Suisse en matière d'innovation, aussi bien dans le secteur manufacturier que dans les services. Bien qu'un certain rattrapage des pays à la traîne soit normal, on notera que la Suède et la Finlande ont largement dépassé la Suisse

Graphique 1.14. **Intensité de R-D**
Dépenses intérieures brutes de R-D en pourcentage du PIB



1. 2002 pour l'Autriche, le Danemark et l'Italie ; 2001 pour la Suède et 2000 pour la Suisse.

2. Ou période la plus proche selon la disponibilité des données.

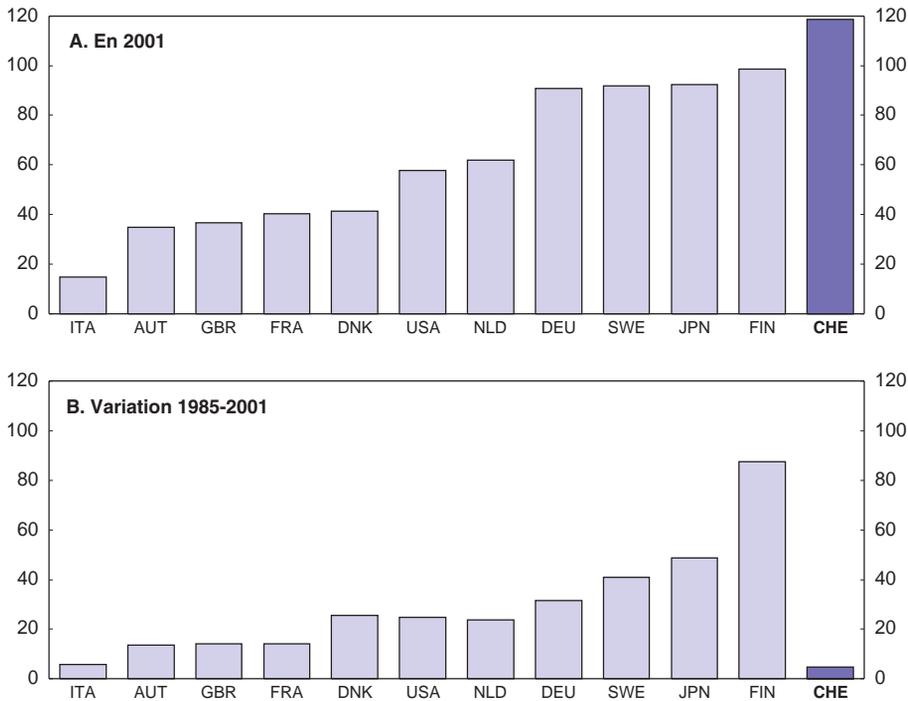
Source : OCDE (2005), *Principaux indicateurs de la science et de la technologie*, vol. 1.

pour ce qui est de l'intensité de R-D et obtiennent de meilleurs résultats dans plusieurs domaines liés à l'innovation (chapitre 5)²⁰. Bien que la situation dans ces deux pays ait été particulière en raison d'une crise économique importante, leur expérience montre que l'on peut faire plus. Une certaine partie de la dégradation de la performance de la Suisse en matière d'innovation peut certainement être attribuée à la récession prolongée des années 90, qui a pesé à la fois sur les financements privés et sur les financements publics de la R-D. Cependant, le redressement de l'activité économique à la fin des années 90 n'a pas conduit à une amélioration marquée des résultats d'innovation. En outre, une partie du ralentissement de la croissance s'est révélée d'origine structurelle, d'où la nécessité pour les entreprises d'innover dans un contexte de plus faible croissance (encadré 1.5).

Les multinationales, en particulier dans le secteur de la pharmacie et le secteur chimique, représentent une part importante de la R-D intérieure en Suisse (tableau 1.9). Du fait de la petite taille de la Suisse et de l'internationalisation des activités des multinationales, la R-D réalisée à l'étranger par des entreprises installées en Suisse est aussi importante, représentant 120 % environ de la R-D intérieure (graphique 1.18). La globalisation croissante de la R-D représente à la fois un enjeu et une opportunité. Si la Suisse peut rester suffisamment attrayante pour les multinationales, elle aurait beaucoup à gagner de nouvelles implantations de centres de R-D. Cependant, on observe une tendance fondamentale à la délocalisation de la R-D à partir de la Suisse, en raison de la nécessité de rapprocher la recherche des grands marchés et des bases de recherche (par exemple les États-Unis). Bien que la R-D réalisée à l'étranger rapporte aussi des bénéfices, tels que les profits rapatriés et les retombées

Graphique 1.15. **Brevets triadiques**¹

Nombre de demandes par million d'habitants



1. Selon la résidence des inventeurs, par année de priorité (l'année du premier dépôt international de la demande). Les données de 2001 sont des estimations. Les brevets triadiques sont définis comme les brevets déposés auprès de l'Office européen de brevets (OEB), de US Patent and Trademark Office (USPTO) et de l'Office japonais de brevets (JPO).

Source : OCDE (2005), *Principaux indicateurs de la science et de la technologie*, vol. 1.

Encadré 1.4. Indicateurs des enquêtes sur l'innovation : évaluation comparative de la Suisse

L'innovation technologie est définie dans le *Manuel d'Oslo* de l'OCDE comme la mise au point/commercialisation de produits nouveaux ou notablement améliorés, ou la mise au point/adoption de méthodes de production ou de distribution nouvelles ou notablement améliorées. On peut bien entendu y inclure l'invention, mais celle-ci n'est une condition ni nécessaire ni suffisante de l'innovation, qui peut être considérée comme tout aspect d'un processus allant de la recherche initiale jusqu'à l'application commerciale en passant par le développement de prototypes et l'enregistrement des inventions (par exemple les brevets). La multiplication récente des enquêtes sur l'innovation a permis d'établir des mesures plus complètes des intrants dans le processus d'innovation et de l'enregistrement des inventions. Elles couvrent beaucoup plus largement les innovations dans les services et les petites entreprises, où les dépenses au titre de la R-D et le dépôt de brevets sont des mesures moins pertinentes de l'activité d'innovation. Outre la R-D, les dépenses d'innovation incluent l'acquisition d'outillages, la formation, l'accès à des connaissances extérieures ainsi que les essais et la conception des produits. Bien que la comparaison soit limitée aux pays de l'UE pour lesquels il existe des données comparables, la Suisse est aussi le pays où le pourcentage du chiffre d'affaires représenté par les dépenses d'innovation est le plus élevé, aussi bien dans le secteur manufacturier que dans les services (tableau 1.8). De même, les mesures d'enregistrement des inventions peuvent aller au-delà du brevetage pour inclure les dépôts de marques et de modèles, les droits d'auteur et les méthodes informelles de protection. Si l'on prend l'exemple des marques, la Suisse enregistre le taux le plus élevé de demandes de dépôt par million d'habitants.

**Encadré 1.4. Indicateurs des enquêtes sur l'innovation :
évaluation comparative de la Suisse (suite)**

Tableau 1.8. La performance d'innovation du secteur privé¹

	Toutes les entreprises		
	Dépenses en innovation (% des ventes)	Proportion des innovateurs (%)	Part des nouveaux produits de la firme dans les ventes (%)
Suisse	3.5	67.6	23.5
Autriche	1.7	48.8	13.2
Belgique	2.7	50.1	13.9
Danemark	0.5	44.3	13.5
Finlande	2.5	44.9	17.5
France	2.5	40.8	11.8
Allemagne	2.7	60.8	23.4
Grèce	2.1	28.1	8.9
Islande	1.7	55.0	3.2
Italie	2.0	36.3	16.1
Luxembourg	1.3	48.3	7.4
Pays-Bas	1.5	45.3	12.1
Norvège	1.2	36.3	7.2
Portugal	2.6	46.3	15.1
Espagne	1.2	32.6	17.0
Suède	..	46.8	..
Royaume-Uni	1.8	35.8	15.1

1. 2000-02 pour la Suisse et 1998-2000 pour tous les autres pays européens.

Source : Eurostat, NewCronos; <http://europa.eu.int/newcronos/>.

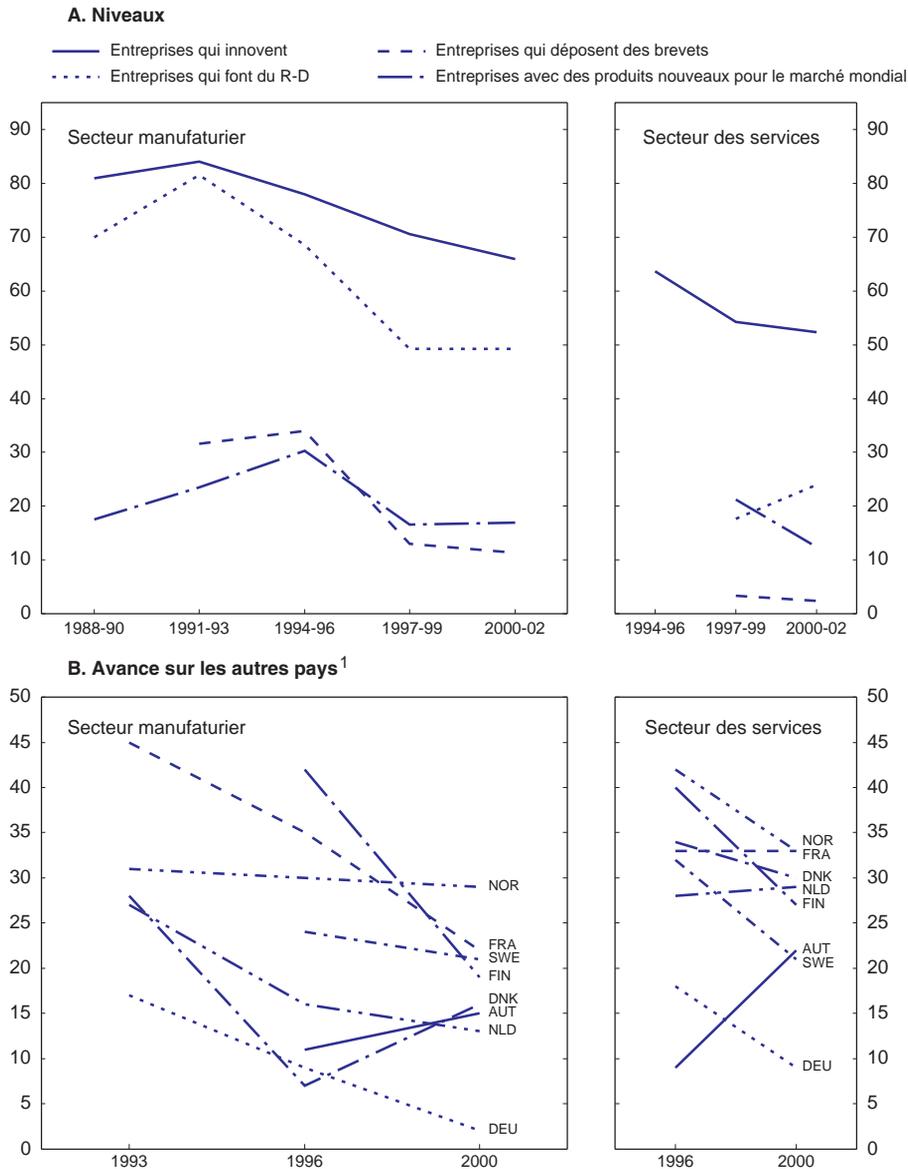
Les enquêtes sur l'innovation mesurent aussi la commercialisation ou l'adoption réussie des innovations. Il importe de mesurer cette phase, car on a constaté qu'elle est importante pour que la recherche puisse générer une croissance de la productivité. Deux indicateurs essentiels sont la proportion des entreprises qui ont introduit un nouveau processus ou un nouveau produit et la part des ventes représentée par les nouveaux produits¹. Le principal inconvénient de ces indicateurs est qu'ils sont plus aléatoires, car l'évaluation du caractère novateur du processus ou du produit est subjective. Là encore, la Suisse est en tête de la plupart des pays européens, du moins pour ce qui concerne les entreprises d'au moins dix employés (tableau 1.8)².

1. Dans l'innovation entrent à la fois la véritable innovation et l'imitation, car le processus ou le produit ne doit être nouveau que pour l'entreprise et pas nécessairement pour le marché. Une comparaison des véritables innovations entre les différents pays est impossible car la définition suisse diffère de celle des autres pays.
2. Les enquêtes sur l'innovation n'offrent qu'une vue partielle car elles ne comparent pas les entreprises de moins de dix employés qui représentent pourtant la grande majorité des entreprises suisses. Les enquêtes sur l'entrepreneuriat, qui sont plus englobantes, révèlent une image moins positive de l'esprit d'entreprise en Suisse (voir ci-dessous). Il faut également noter que les données sur la part des nouveaux produits dans les ventes ne sont pas parfaitement comparables entre pays, suite entre autres facteurs aux différences de durée de vie des produits et à différents degrés de concurrence.

technologiques, il importe aussi de garder des activités de R-D sur le sol national, car il s'agit d'activités à forte valeur ajoutée qui génèrent d'importantes recettes fiscales, venant à la fois du capital et du travail, et également parce que le choix de l'implantation de la R-D obéit à des effets d'agglomération.

Graphique 1.16. **Évolution des activités d'innovation des entreprises suisses**

En pourcentage de toutes les entreprises



1. Différence entre la proportion d'innovateurs en Suisse et celle des autres pays.

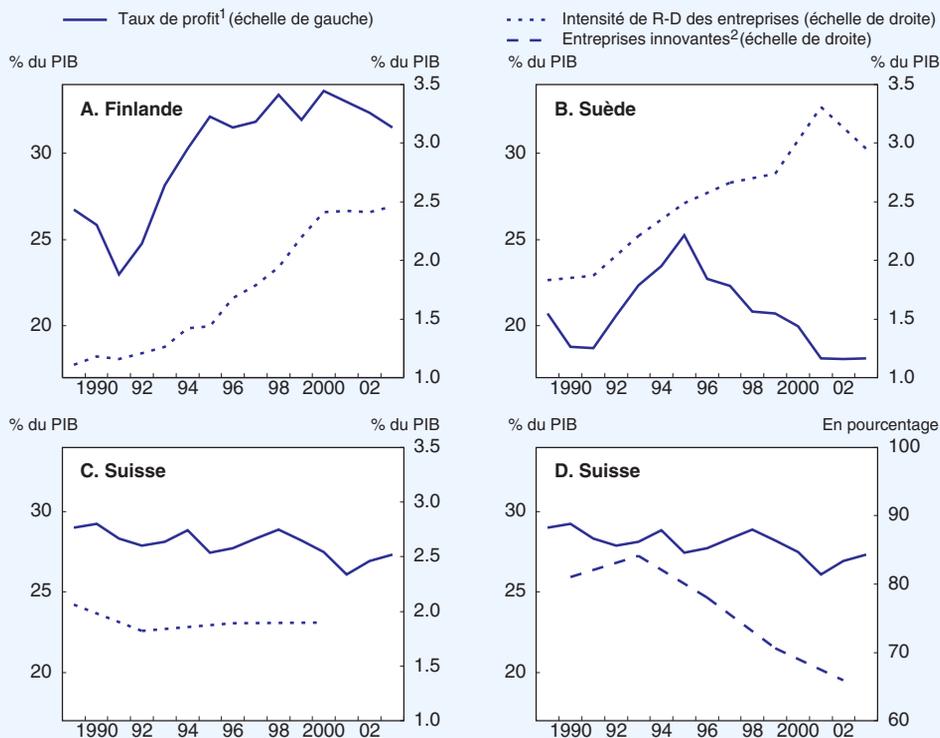
Source : Enquête suisse sur l'innovation.

Un deuxième enjeu tient au développement de l'économie du savoir et à la concurrence de plus en plus vive exercée par les pays émergents dans les activités à forte intensité de qualifications. Eu égard à son système d'enseignement professionnel, la Suisse se spécialise traditionnellement plutôt dans les secteurs à intensité technologique moyenne que haute, mais dans des créneaux à contenu élevé en savoir (graphique 1.19). Si les secteurs à intensité technologique moyenne ont par définition un potentiel plus faible d'innovation, un facteur plus important qui explique dans une large mesure la différence de performance avec la Finlande et la Suède est que la Suisse a manqué l'occasion de développer un secteur dynamique des TIC dans les années 90. La R-D suisse de haute technologie tend aussi à être

Encadré 1.5. L'érosion de l'avance suisse en matière de R-D est-elle conjoncturelle ou structurelle?

D'aucuns ont estimé que l'affaiblissement de la capacité d'innovation pouvait être entièrement expliquée par la récession prolongée des années 90 et que les résultats s'amélioreraient une fois que la reprise serait fermement établie. La Suisse a en effet souffert d'une double récession dans les années 90, alors que les autres pays n'en ont traversé qu'une. Cette situation a réduit les ressources internes des entreprises, qui sont la principale source de financement des projets d'innovation (graphique 1.17). La récession a aussi affecté les finances publiques, en particulier celles de la Confédération*, conduisant à une diminution des financements publics disponibles pour l'innovation d'environ 0.15 % du PIB, alors que leur niveau était déjà moyen.

Graphique 1.17. Profits, R-D et innovation



1. Bénéfice brut d'exploitation en pourcentage du PIB.

2. Entreprises innovantes en pourcentage de toutes les entreprises, dans le secteur manufacturier.

Source : Enquête suisse sur l'innovation; OCDE (2005), *Comptes nationaux et Principaux indicateurs de la science et de la technologie*, vol. 1.

Toutefois, une comparaison avec la Finlande et la Suède donne à penser que le cycle d'activité défavorable pourrait n'être qu'une explication. D'une part, les écarts de production ont été beaucoup plus négatifs en Finlande et en Suède qu'en Suisse dans les années 90. De l'autre, bien qu'il y ait un lien entre les bénéfices et les dépenses des entreprises au titre de la R-D sur certaines périodes, comme le montre par exemple l'évolution parallèle du taux de profit et du secteur des Technologies de l'Information et des Communications (TIC) en Finlande et dans une moindre mesure en Suède, le sens de la causalité n'est pas clair. Certaines variations du taux de profit peuvent avoir résulté des évolutions dans le secteur des TIC plutôt que l'inverse, comme cela a été le cas en Suède

Encadré 1.5. L'érosion de l'avance suisse en matière de R-D est-elle conjoncturelle ou structurelle? (suite)

aux alentours du millénaire quand l'éclatement de la bulle des TIC a entraîné une forte chute des profits. Enfin, le lien entre profits et R&D peut être affaibli par une série d'autres facteurs, surtout la possibilité de financer la R-D par d'autres moyens que les profits.

Certains des facteurs expliquant l'affaiblissement de l'innovation se sont révélés d'origine structurelle. La croissance potentielle de la Suisse s'est ralentie, pour tomber de 1.9 % par an entre 1980 et 1990 à 1.4 % par an entre 1991 et 2004, essentiellement en raison de gains moins importants de l'emploi potentiel. Les tendances démographiques continueront de réduire la croissance potentielle au cours des prochaines décennies. Par ailleurs, les augmentations obligatoires des dépenses de sécurité sociale tendent à évincer les financements publics pour l'innovation – poste de dépense à forte rentabilité – dans un contexte d'assainissement budgétaire. L'affaiblissement de la performance d'innovation, même si elle est en partie conjoncturelle, peut elle-même avoir des effets à long terme en réduisant la croissance potentielle et ainsi les ressources disponibles pour financer les innovations futures.

* La Confédération est le principal fournisseur de fonds publics pour la recherche. En 2002, les financements publics de la recherche se sont élevés à CHF 2 785 millions, dont 2 060 millions ont été fournis par la Confédération et 725 millions par les cantons.

Tableau 1.9. Dépenses de R-D des entreprises par secteur

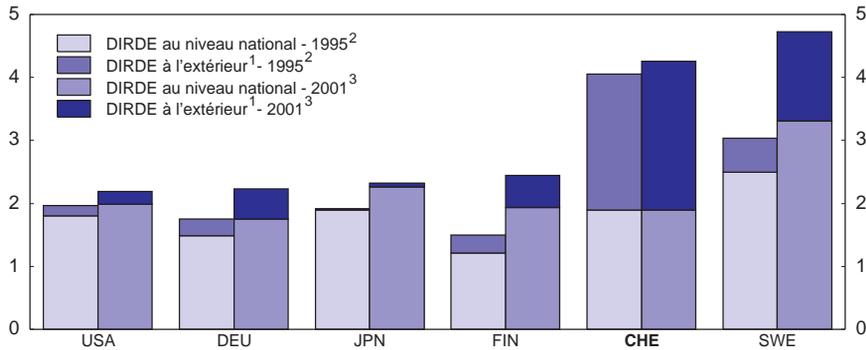
	1996		2000		Variation annuelle moyenne 1996-2000	1996	2000	Contribution à la variation de l'intensité de R-D
	Million CHF	%	Million CHF	%		%	% du PIB	
Machines, métallurgie	2 180	32.2	2 910	37.7	7.5	0.58	0.70	0.12
Pharmacie et chimie	2 625	38.8	2 475	32.1	-1.5	0.70	0.60	-0.11
Laboratoires de recherche	990	14.6	1 085	14.1	2.3	0.26	0.26	0.00
Produits alimentaires	360	5.3	390	5.1	2.0	0.10	0.09	0.00
Électrotechnique	310	4.6	355	4.6	3.4	0.08	0.09	0.00
Technologie de l'information et de la communication (TIC)	90	1.3	320	4.2	37.3	0.02	0.08	0.05
Activités extractives et construction	55	0.8	15	0.2	-27.7	0.01	0.00	-0.01
Autres	160	2.4	160	2.1	0.0	0.04	0.04	0.00
Total	6 770	100	7 710	100	3.3	1.81	1.86	0.05

Source : OFS, Statistique de la R-D.

réalisée à l'étranger, bien que cela reflète en partie la forte internationalisation de l'industrie pharmaceutique (tableau 1.10)²¹. Ce schéma de spécialisation se modifie peu à peu, les secteurs dynamiques de haute technologie, comme les instruments médicaux et la chimie, gagnant du terrain ces dernières années²². La Suisse est également l'un des pays les mieux placés dans les services marchands à forte intensité de savoir, grâce à son vaste marché financier²³. En partie liée à ceci, la Suisse est devenue le pays où la part des secteurs utilisateurs de TIC dans la valeur ajoutée est la plus élevée bien qu'elle ait manqué l'occasion d'entrer dans le secteur de production des TIC.

Graphique 1.18. Dépenses totales de R-D des entreprises

En pourcentage du PIB

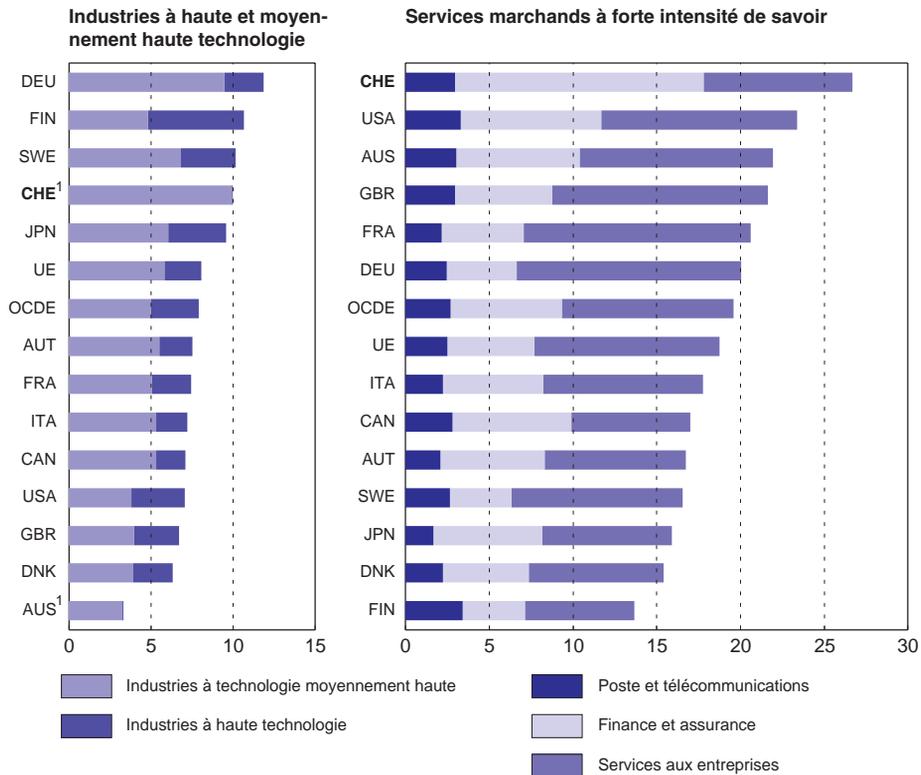


1. Les dépenses de R-D à l'extérieur ont été estimées en appliquant le ratio observé des dépenses de R-D externe et interne de l'industrie (secteur manufacturier pour le Japon et la Suède) aux dépenses de R-D des entreprises dans l'ensemble de l'économie. Ceci peut amener à surestimer quelque peu les dépenses de R-D à l'extérieur.
2. 1992 pour la Finlande et 1996 pour la Suisse.
3. 1998 pour la Finlande et 2000 pour la Suisse.

Source : OCDE (2005), *Principaux indicateurs de la science et de la technologie*, vol. 1 et base de données sur les Activités des filiales étrangères.

Graphique 1.19. Secteurs à forte intensité technologique et de savoir

En pourcentage de la valeur ajoutée totale, moyenne 2000-02



1. Les données sur les industries à technologie moyennement haute englobent également le secteur à haute technologie.

Source : OCDE, *Tableau de bord de la Science, de la technologie et de l'industrie*, 2003 et 2005.

Tableau 1.10. **Dépenses de R-D selon l'intensité de la technologie et du savoir**

	R-D interne		R-D externe	R-D interne		R-D externe
	1996	2000	2000	1996	2000	2000
	En millions de CHF			En pourcentage		
Secteur technologique						
Secteur manufacturier de haute technologie	1 439	2 875	6 146	21.3	36.4	62.8
Secteur manufacturier de moyenne technologie	3 411	2 648	1 485	50.4	33.6	15.2
Services marchands à forte intensité de savoir	1 081	1 581	1 813	16.0	20.0	18.5
Autres activités	840	786	341	12.4	10.0	3.5
Total	6 771	7 890	9 785	100.0	100.0	100.0

Source : OFS, Statistique de la R-D.

L'écart entre la Suisse et les autres pays pour ce qui est de la progression de la productivité du travail donne à penser que la capacité d'innovation pourrait être faible dans certains segments de l'économie qui ne sont pas bien saisis par les indicateurs traditionnels de l'innovation, notamment les secteurs abrités (tableau 1.11). Cette situation est confirmée par les enquêtes internationales qui font apparaître que les firmes existantes manquent d'esprit d'entreprise (chapitre 5)²⁴. Les entreprises sont en général beaucoup moins grandes en Suisse que dans la plupart des autres pays : près de 90 % d'entre elles ont moins de 10 salariés à plein-temps et produisent 25 % de la valeur ajoutée. La capacité d'innovation diminue avec la taille des entreprises et des observations ponctuelles font apparaître que les très petites entreprises ont beaucoup de mal à absorber les nouvelles technologies, en raison, par exemple, de l'absence d'un ingénieur qualifié parmi les effectifs. Les capacités d'innovation des PME pourraient aussi être plus sensibles aux cycles d'activité que celles des grandes entreprises, car ces entreprises tendent à réaliser une grande partie de leurs bénéfices sur le marché national. Enfin, la réglementation des marchés des produits reste très stricte en Suisse, impliquant que la concurrence et les incitations à innover sont faibles dans les secteurs abrités.

Malgré de très bons résultats globaux, il y a des domaines où des réformes pourraient améliorer l'innovation, ce qui est important à terme. Le chapitre 5 examine l'état des politiques spécifiques de l'innovation et des conditions cadres afin d'identifier les améliorations possibles. Les questions les plus importantes sont les suivantes :

- *Financement public de la recherche et de l'éducation* : le volume des fonds publics disponibles est menacé d'éviction par l'augmentation des dépenses de sécurité sociale dans un contexte d'assainissement budgétaire. En outre, les financements publics sont très concentrés sur la recherche de base, laissant un fossé entre la recherche fondamentale et le développement de produits et procédés dans le secteur privé. Le financement de la recherche fondamentale dans les universités et le soutien public au transfert des nouvelles technologies par le biais de la recherche appliquée sont des déterminants importants des résultats d'innovation d'un pays.
- *Disponibilité de personnel qualifié* : bien que la performance dans la recherche fondamentale mesurée par les indices de citation ne révèle pas pour le moment de déficience en ce domaine, il y a un risque que la priorité accordée traditionnellement par le système d'enseignement à l'acquisition de qualifications plutôt que de connaissances limite la mesure dans laquelle la Suisse pourra participer à l'expansion de l'économie du

Tableau 1.11. **Croissance de la productivité du travail**Taux moyen au cours de la période 1992-2002¹

	Suisse		Autriche	Allemagne, France et Italie	Danemark, Finlande et Suède	États-Unis
	Définition ESPA ²	Définition STATEM ³				
TOTAL	0.6	..	1.7	1.3	2.4	1.6
Agriculture, sylviculture, chasse et pêche	-2.3	..	2.7	5.1	5.3	2.7
Activités extractives et manufacturières ; production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	3.0	3.5	4.3	2.6	5.1	3.4
Activités extractives	..	3.6	2.9	..	5.0	2.7
Activités manufacturières	..	3.6	4.1	2.6	5.4	3.9
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	..	2.1	5.4	3.6	3.5	1.1
Construction	-1.3	0.3	1.9	-0.1	0.7	0.2
Commerce de gros et de détail ; hôtels et restaurants	0.2	1.1	1.6	0.3	2.2	3.8
Commerce de gros et de détail ; activités de réparation	1.0	1.9	2.1	0.9	2.5	4.0
Hôtels et restaurants	-2.7	-2.1	0.1	-2.7	0.8	0.6
Transports, entreposage et communications	2.4	1.9	1.6	4.4	4.3	2.6
Intermédiation financière, immobilier, locations et activités de services aux entreprises	1.0	-0.1	-1.2	-0.9	0.3	0.7
Intermédiation financière	4.5	-2.6	1.2	1.6	4.3	3.7
Immobilier, locations et activités de services aux entreprises	-1.0	-1.3	-2.0	-1.7	-0.6	-0.4
Services collectifs, sociaux et personnels	-1.2	-0.4	-0.4	0.4	0.4	-0.3
Total des services ⁴	0.2	0.6	0.5	0.7	1.4	1.6
Total des services aux entreprises ⁵	1.1	1.1	0.8	0.8	1.9	2.4

1. 1992-2001 pour les États-Unis.

2. ESPA : Enquête suisse sur la population active.

3. STATEM : Statistique de l'emploi.

4. CITI 50-99.

5. CITI 50-74.

Source : OFS et OCDE, base de données STAN.

savoir. La disponibilité de personnel qualifié est importante non seulement pour la recherche mais aussi pour l'absorption des innovations venant de l'étranger.

- *Capacité d'innovation des PME et des secteurs abrités* : cet aspect devient essentiel pour maintenir un rythme soutenu d'innovation en Suisse dans un contexte où les grandes entreprises sont mobiles, y compris pour leurs activités de R-D. Favoriser l'entrepreneuriat dans les petites entreprises et leur croissance exigera une amélioration des conditions cadres, notamment la politique de la concurrence, le droit des faillites et les conditions du financement par émission d'actions.

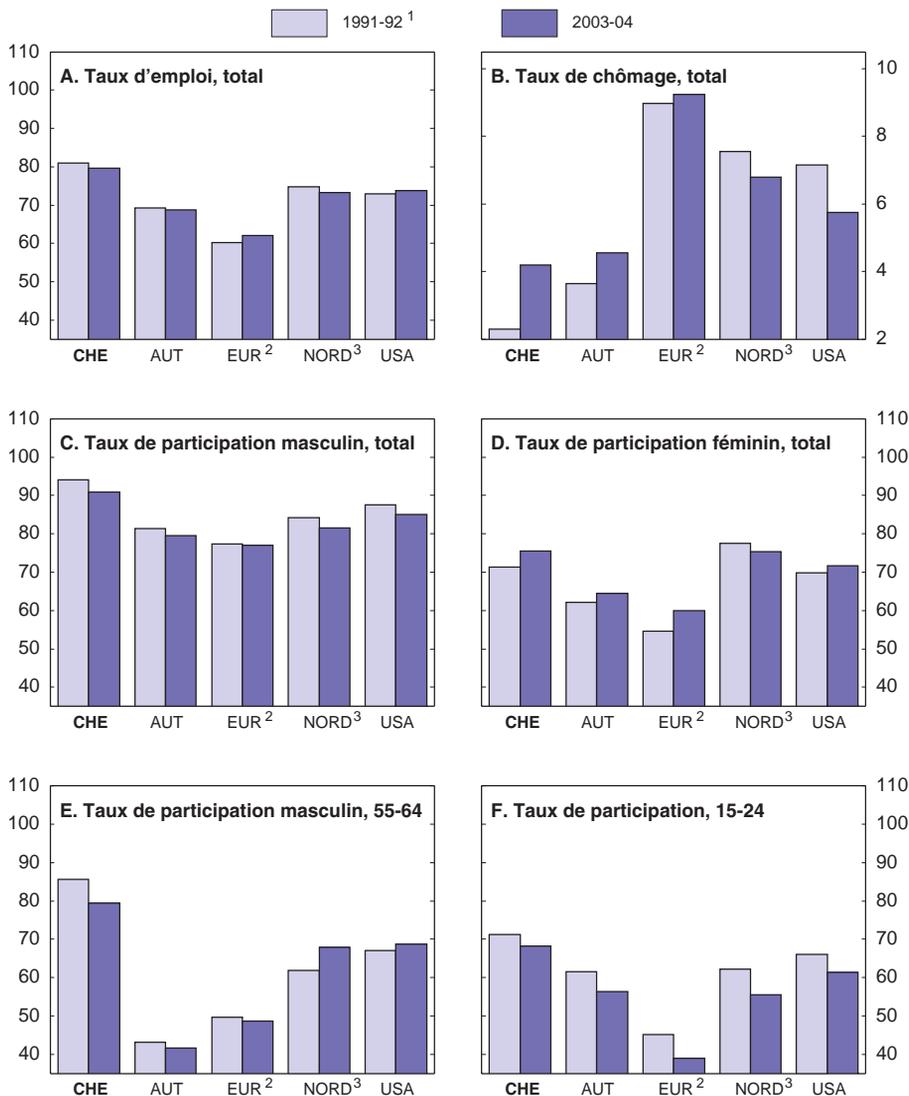
Stimuler la croissance de la population active

Le taux élevé d'emploi de la Suisse reflète à la fois un fort taux d'activité et un faible taux de chômage (graphique 1.20). Le marché du travail suisse fonctionne bien grâce à sa grande souplesse. Le système de négociation salariale est relativement décentralisé et il n'y a pas de salaire minimum légal. La législation de protection de l'emploi est l'une des moins restrictives de la zone OCDE. Le système d'enseignement dual, qui met fortement l'accent sur la formation professionnelle, a aussi contribué au taux élevé d'emploi.

Il y a, toutefois, certains signes d'affaiblissement depuis le début des années 90. Le taux d'activité ne s'est accru que modérément, alors que le taux de chômage, bien qu'encore

Graphique 1.20. **Évolution du marché du travail dans les années 90**

En pourcentage de la population du même groupe d'âge



1. 1994-95 pour l'Autriche.

2. Moyenne non pondérée de l'Allemagne, de la France et de l'Italie.

3. Moyenne non pondérée du Danemark, de la Finlande et de la Suède.

Source : OCDE, base de données des Statistiques de la population active.

faible par rapport aux autres pays, a sensiblement augmenté. Ces évolutions s'expliquent dans une large mesure par le manque de dynamisme de l'activité économique et par le niveau déjà élevé des taux d'activité et d'emploi. Cependant, elles sont aussi dans une certaine mesure d'origine structurelle et ont contribué à réduire le taux annuel de croissance de la production potentielle de $\frac{1}{4}$ de point de pourcentage depuis 1991 par rapport aux années 80.

L'accroissement de la population active a été très modéré dans les années 90, même s'il s'est accéléré quelque peu depuis 2000. Les évolutions ont été très différentes selon les groupes d'âge et les sexes (graphique 1.20). Les femmes de plus de 25 ans ont continué d'accroître leur participation au marché du travail, alors que tous les autres groupes ont

réduit la leur, en particulier les jeunes et les travailleurs âgés de sexe masculin. Le faible accroissement de la population active est dû à un rallongement des études (pour les jeunes) et à une forte augmentation des entrées dans les programmes de préretraite, d'invalidité et d'aide sociale. Pour faire face à ces évolutions, il faut réformer les programmes d'invalidité et d'aide sociale et réduire les incitations à la retraite anticipée (chapitre 3). Bien que le ralentissement de la progression du nombre d'actifs soit inquiétant pour certains groupes d'âge et appelle une action, les taux d'activité sont encore très élevés. Pour accroître l'offre de main-d'œuvre et compenser le vieillissement de la population, il faudra agir sur d'autres variables.

Une possibilité serait de faciliter l'immigration de travailleurs étrangers, et la signature du traité bilatéral avec l'Union européenne pour la libre circulation des personnes va dans ce sens. Cependant, selon les estimations, les entrées d'immigrants devraient rester modestes, même si la récente extension de la libre circulation aux nouveaux membres de l'Union européenne est prise en compte. Les flux migratoires enregistrés par le passé montrent que la plupart migrent vers des pays voisins et que les incitations à migrer diminuent sensiblement lorsque le pays d'origine a entrepris un processus de rattrapage avec les économies riches. En tout état de cause, la Suisse compte déjà un très important pourcentage d'immigrants dans sa population (20 %) et dans sa population active (25 %), ce qui pourrait limiter l'ampleur des flux migratoires socialement acceptables.

Une option serait aussi d'augmenter le nombre moyen d'années d'activité avant la retraite, en fonction de l'allongement de l'espérance de vie (chapitre 3). Une autre approche prometteuse est de supprimer les obstacles à la participation des femmes au marché du travail, en particulier dans des emplois à plein-temps. Bien que le taux d'activité des femmes soit élevé, le volume de l'offre de main-d'œuvre féminine est seulement à un niveau moyen par rapport aux autres pays, car un grand nombre de femmes travaillent à temps partiel. Les effets du vieillissement de la population sur l'offre de main-d'œuvre pourraient être compensés par une augmentation de l'offre de travail féminine. Le chapitre 6 examine les moyens à la disposition des pouvoirs publics pour remédier aux dysfonctionnements du marché et aux distorsions qui maintiennent l'offre de main-d'œuvre féminine à un bas niveau.

Réduire les émissions de carbone de façon efficace par rapport aux coûts

L'intensité des émissions de gaz à effet de serre dans l'économie suisse est exceptionnellement faible, en raison de l'utilisation intensive de l'énergie hydraulique et de l'énergie nucléaire pour la production d'électricité. En revanche, la hausse des émissions dans le secteur manufacturier a empêché une baisse significative de l'intensité des émissions au fil du temps. La Suisse participe aux efforts mondiaux de limitation des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre du Protocole de Kyoto. Elle vise une diminution de 8 % des émissions par rapport au niveau de 1990 d'ici à 2008-2012. Actuellement, les émissions sont à leur niveau de 1990.

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, la Suisse a une approche pluri-sectorielle incluant des incitations et des mesures volontaires et obligatoires. Concernant les émissions de CO₂, jusqu'en 2005, les autorités se sont appuyées essentiellement sur des mesures volontaires de lutte contre la pollution, mais avec ces seules mesures l'objectif de réduction de la loi sur le CO₂ n'a pas pu être atteint. Dans le secteur agricole, la Suisse dispose d'un programme d'incitation pour réduire le méthane et les oxydes nitreux. Dans le domaine des déchets, la politique économique repose sur une approche contraignante avec une interdiction des décharges²⁵.

En 2004, le Conseil fédéral a réexaminé les progrès vers la réalisation de l'objectif en matière d'émissions. Les progrès ayant été jugés insuffisants, les autorités ont introduit une taxe sur le carbone, comme stipulé dans la loi fédérale de 2000 sur la réduction des émissions de dioxyde de carbone. Cette taxe sera prélevée sur le fuel de chauffage et à usage industriel (au taux de CHF 35 par tonne de dioxyde de carbone) à compter de 2006. Les recettes fiscales (estimées à CHF 650 millions) seront entièrement redistribuées à la population, sur la base d'une remise calculée par tête, et aux entreprises en fonction des salaires versés. Les gros émetteurs peuvent obtenir une exemption de cette taxe en s'engageant à respecter une limitation légale de réduction des émissions liées au CO₂. Les compagnies soumises à de telles limites se verront attribuer des droits d'émission et pourront les échanger avec d'autres firmes. Pour les carburants automobiles, un prélèvement d'un centime climatique (CHF 0.02 par litre d'essence et de gasoil) est prélevé depuis octobre 2005 par le secteur privé à l'initiative de l'association pétrolière suisse. Les revenus annuels de CHF 100 millions sont destinés à être utilisés pour des projets de réduction des émissions en Suisse et à l'étranger. Si les nouveaux projets développés grâce au centime climatique ne permettent pas de réaliser des progrès suffisants pour réduire les émissions de CO₂, le Conseil fédéral étendra la taxe sur le carbone à l'essence.

Le nouveau régime est une amélioration par rapport au précédent, mais encore loin d'être idéal. La taxe sur le carbone fixe un prix à l'utilisation de certaines énergies fossiles sur la base des émissions de CO₂ émises dans l'atmosphère du fait de la combustion du fuel et donc internalise dans une certaine mesure les coûts externes. L'avantage de mettre en place des incitations à long terme est abandonné dans le secteur des transports où la priorité est donnée à la mise en place des mesures volontaires du secteur privé avec le centime climatique de sorte que les incitations à la réduction des émissions est distordue entre les secteurs. Dans l'idéal, tous les émetteurs devraient être incités dans la même mesure à réduire la pollution. En outre, pour améliorer la liquidité du système d'échange de permis d'émission et garantir au moins la conformité des coûts du secteur industriel suisse avec celui des autres pays, les autorités explorent actuellement les possibilités de lier le système d'échange de permis d'émission à celui de l'Union européenne.

La stratégie des autorités en perspective

En février 2004, les autorités ont adopté un large programme de réformes, baptisé « Train de mesure en faveur de la croissance », comportant dix-sept mesures spécifiques à mettre en œuvre durant la législature actuelle (2003-2007). Cette stratégie, qui est présentée plus en détail dans l'annexe 1.A1, s'articule autour de six grands axes visant à : i) accroître la concurrence sur le marché intérieur; ii) poursuivre l'intégration dans l'économie mondiale; iii) limiter la charge fiscale et optimiser les activités de l'État; iv) maintenir un taux d'activité élevé; v) garantir la compétitivité du système de formation; et vi) ajuster le droit économique afin de favoriser la croissance. Cette stratégie, qui cible les questions-clés pour améliorer la performance de la Suisse, doit être mise en œuvre de façon rigoureuse pour assurer le maintien du niveau de vie élevé de la population helvétique. Dans cet esprit, un rapport doit être rédigé chaque année par le Secrétariat d'État à l'économie, et un groupe de travail interministériel doit évaluer les progrès réalisés dans tous ces domaines. L'annexe 1.A2 fournit un résumé des progrès des réformes structurelles et les compare avec les principales recommandations des *Études* précédentes.

Notes

1. La croissance des crédits hypothécaires a dépassé 5 % par an depuis 2003. La hausse du prix des logements qui était négative dans la seconde partie des années 90 s'est redressée depuis pour atteindre 3½ pour cent en rythme annuel au début de 2005. Cette augmentation reste cependant modérée comparée à de nombreux autres pays de l'OCDE.
2. Selon les estimations de l'OCDE, le recul des parts de marché des exportateurs suisses, qui a atteint 2½ pour cent en moyenne en 2003-2004, a été de ½ point de pourcentage plus faible que dans la moyenne des principaux pays concurrents.
3. Ces prévisions, qui sont celles présentées dans les Perspectives n° 78 de l'OCDE, reposent sur les hypothèses suivantes : le prix du pétrole est supposé être de USD 60 par baril au troisième trimestre 2005 avant de baisser progressivement à USD 53 au dernier trimestre 2007. Le taux de change est supposé demeurer stable par rapport à son niveau du 11 novembre 2005, soit € 1 = CHF 1.55 et USD 1 = CHF 1.27.
4. L'impact négatif sur la croissance d'une augmentation permanente du prix du pétrole de USD 15 (ce qui situerait le prix du baril à environ USD 60 plutôt que USD 45 au début de 2006 comme supposé dans les prévisions des *Perspectives économiques* n° 77) est estimé à ¼ pour cent l'année du choc pour la moyenne des pays européens, y compris la Suisse, selon le modèle Interlink de l'OCDE (OCDE, 2004). Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de taux d'intérêt nominaux inchangés par rapport au compte de référence. Selon Atukeren (2002 et 2005), la capacité de l'économie suisse d'absorber un choc pétrolier est plus faible en période de ralentissement que lors des reprises.
5. Selon les calculs de la BNS, le taux du Libor à 3 mois se situe à un niveau plus bas que celui suggéré par une règle de Taylor depuis la mi-2004. Une telle règle, qui lie traditionnellement les taux d'intérêt à court terme à l'écart de production et à la différence entre l'inflation et la cible d'inflation, suggérerait des taux courts compris entre 1¼ et 2 % en moyenne au cours de cette période.
6. Une description détaillée de la règle du frein à l'endettement est fournie dans l'encadré 2 de l'étude 2002 (OCDE, 2002).
7. L'autorisation de dépassement du plafond des dépenses fédérales et donc de déficit structurel a été fixée à CHF 3 milliards en 2004 (¾ pour cent du PIB), CHF 2 milliards en 2005 (½ pour cent du PIB) et CHF 1 milliard en 2006 (¼ pour cent du PIB).
8. Les informations disponibles concernant les perspectives budgétaires des autres niveaux d'administration sont très lacunaires.
9. En 2004, seules les données budgétaires basées sur les statistiques financières sont disponibles. Les séries historiques des comptes nationaux qui diffèrent quelque peu de celles des statistiques financières s'arrêtent en 2003.
10. Selon l'institut BAK Basel Economics, le plan d'allègement budgétaire 2004 devrait réduire le niveau du PIB de moins de 0.2 % à l'horizon 2010 (AFF, 2004). Les estimations du BAK indiquent en outre que le recours à une hausse de TVA pour restaurer l'équilibre financier de la Confédération serait légèrement plus défavorable sur l'économie réelle et l'emploi en raison de la hausse des prix engendrée.
11. L'effet cumulé des déficits explique en effet environ 60 % de la hausse de l'endettement, le reste résultant du financement d'entreprises publiques et de la recapitalisation de leurs caisses de pension.
12. La durée maximale d'indemnisation des demandeurs d'emploi a été portée de 250 à 520 jours au milieu des années 90. Cette période a cependant été réduite à 400 jours pour les travailleurs de moins de 54 ans en 2003. De plus, on estime que le taux chômage structurel s'est accru de moins de 1 % à plus de 2 % entre la fin des années 80 et le début des années 90.
13. Ces mesures, qui représentent environ CHF 5 milliards (soit 1.1 % du PIB), incluent les plans d'allègements budgétaires 2003 et 2004, principalement axés sur des réductions des subventions et des transferts, ainsi que le plan d'abandon des tâches visant à réduire les frais de fonctionnement de l'administration.
14. Les pays appliquent en effet des traitements statistiques différents pour évaluer la production des services financiers, les dépenses d'équipement militaire et de logiciel informatique, ainsi que dans leurs méthodes de déflation (utilisation de prix hédoniques) et d'agrégation (utilisation d'indices chaîne ou de Laspeyres à poids constant). D'autres problèmes statistiques concernent la mesure de la production dans certaines branches des services, comme la distribution commerciale et surtout

- le secteur non marchand. Ces difficultés sont reconnues par les comptables nationaux qui travaillent à leur résolution (Ahmad et al., 2003).
15. La hausse moyenne des marchés d'exportations helvétiques, qui est très similaire à celle des trois grands pays de la zone euro, dépasse celle de l'Autriche de ½ point de pourcentage par an en moyenne depuis 1981. Depuis 1997, ce léger écart de croissance des marchés d'exportations s'est cependant inversé au profit de l'Autriche.
 16. Dans un certain nombre de pays, les incertitudes affectent le nombre d'heures travaillées en particulier dans le cas où la part des travailleurs indépendants est élevée, comme en Corée.
 17. Dans la comparaison des niveaux de productivité, les grands pays européens, bénéficient d'un biais positif car une large fraction des personnes peu qualifiées dans ces pays est exclue de l'emploi, contrairement à la Suisse (Bourlès et Cette, 2005). Cette remarque est cependant moins pertinente pour la comparaison avec les pays scandinaves et surtout les États-Unis.
 18. La productivité multifactorielle est difficile à estimer en l'absence de séries adéquates du stock de capital. Les estimations de l'OCDE, basées sur un calcul du stock de capital à partir de la méthode d'inventaire perpétuel, indiquent que la productivité multifactorielle n'a cru que de ¼-½ pour cent par an depuis 1980.
 19. Les problèmes de concurrence dans le secteur des soins de santé sont examinés dans le chapitre 3.
 20. La dégradation relative est plus accentuée lorsque la R-D est exprimée par habitant : si la R-D par habitant s'est accrue de 50 % en termes réels en Suisse depuis le début des années 80, elle a été multipliée par 2.5 en Suède et 4.5 en Finlande.
 21. Hotz-Hart et Küchler (2005) constatent que le portefeuille de brevets étrangers de la Suisse comporte davantage de technologies de pointe que le portefeuille de brevets intérieurs. Par « portefeuille étranger », on entend les brevets détenus par des entreprises suisses pour des inventions réalisées à l'étranger, alors que le portefeuille intérieur comprend les brevets concernant les inventions réalisées en Suisse, quelle que soit la nationalité de l'entreprise détenant le brevet.
 22. Ces évolutions sont induites dans une large mesure par les PME, qui ont pris l'initiative dans la plupart des segments attractifs (Hotz-Hart et Küchler, 2005). L'ingénierie électrique reste peu dynamique, toutefois.
 23. Les services à forte intensité de connaissances sont notamment les postes et les télécommunications, la finance et l'assurance et les services aux entreprises (non compris l'immobilier). Les autres secteurs des services sont considérés comme ayant un faible potentiel d'innovation. La part de ces derniers dans la valeur ajoutée n'est pas plus élevée et ne s'est pas accrue plus rapidement en Suisse que dans les autres pays.
 24. La conclusion de l'étude intitulée « Global Entrepreneurship Monitoring » repose sur l'enquête réalisée auprès de la population adulte de 18 à 64 ans et sur une définition de l'entrepreneuriat qui tient compte à la fois de la capacité d'innovation et d'une certaine croissance de l'emploi. Lorsque l'échantillon est limité aux entreprises de plus de 10 salariés et lorsque le critère de l'entrepreneuriat ne concerne que l'introduction de l'innovation, comme dans les enquêtes sur l'innovation, les PME suisses sont bien placées par rapport aux PME des autres pays.
 25. Le gouvernement avait aussi mis en place une stratégie d'économie d'énergie de façon complémentaire à celle de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Toutefois, ses coûts ont été très élevés et ont beaucoup varié selon les programmes d'économie d'énergie. La raison principale de ce niveau élevé des coûts a été le soutien apporté aux énergies renouvelables, dont la part a doublé dans la production d'électricité, même si elles ne représentent toujours qu'une faible proportion de l'offre d'énergie. Les coûts ont été essentiellement supportés par les consommateurs d'électricité, alors que les dépenses budgétaires sont restées faibles. Face à cette situation, les programmes en question ont été réduits.

Bibliographie

- AFF (Administration fédérale des finances) (2004), Message concernant le programme d'allègement 2004 du budget de la Confédération (PAB04), 22 décembre.
- Ahmad, N., F. Lequiller, P. Marianna, D. Pilat, P. Schreyer et A. Wölfl (2003), « Comparing labour productivity growth in the OECD area – The role of measurement », document présenté lors de la réunion à l'OCDE des experts des comptes nationaux, 7-10 octobre, Paris.

- Arvanitis, S. et D. Staib (2002), « Qualitätsbezogene und technologische Wettbewerbsfähigkeit der schweizerischen Wirtschaftszweige. Beurteilung auf Grund der Export- bzw. Importmittelwerte und der Hochtechnologieexporte », *Strukturberichterstattung*, nr. 10, Staatssekretariat für Wirtschaft (SECO), Berne.
- Atukeren, E. (2002), « Oil prices and the Swiss economy », *Konjunktur*, KOF/ETH, vol. 12/2002.
- Atukeren, E. (2005), « Oil price shocks and the Swiss economy: A causal investigation », *Aussenwirtschaft*, n° 60, vol. 2, juin, Zurich.
- Balastèr, P. et M. Surchat (2004), « De l'évolution de la productivité en Suisse dans les années nonante : quel était son véritable niveau de faiblesse? », *La Vie économique*, revue de politique économique, 8-2004.
- Bourlès, R. et G. Cette (2005), « Une comparaison des niveaux de productivité structurels des grands pays industrialisés », *Revue économique de l'OCDE*, (à paraître).
- Brunetti, A. (2004), « Du rapport sur la croissance au train de mesures en faveur de la croissance : un aperçu des travaux de l'administration fédérale », *La Vie économique*, revue de politique économique, 5-2004.
- Colombier, C. (2004), « Government and growth », *Working Paper n° 4*, AFF, Berne.
- Daepf, M. et B. Jeitziner (2004), « La réforme de l'imposition des sociétés entre exigences économiques et intérêts politiques », *La Vie économique*, revue de politique économique, 10-2004.
- Ettlin, F. et S. Gaillard (2002), *La longue crise des années 90 : une économie compétitive nécessite une politique monétaire stabilisatrice*, Dossier de l'Union syndicale suisse, n° 16, mars.
- Hartwig, J. (2005), « On misusing national accounts data for governance purposes », *Working Papers*, KOF/ETH, n° 101, mars.
- Hotz-Hart, B. et C. Küchler (2005), « Une nouvelle dynamique dans le portefeuille technologique suisse », *La Vie économique*, revue de politique économique, 1/2-2005.
- Kirchgässner, G. (2004), « Lien entre les activités de l'État et le développement économique », *Rapport annuel 2004*, chapitre 4.1, Commission pour les questions conjoncturelles, supplément de *La vie économique*, revue de politique économique, 383^e bulletin.
- Kohli, U. (2003), « Real GDP, real domestic income and terms-of-trade changes », *Journal of International Economics*, vol. 62, n° 1, janvier.
- Kohli, U. (2005), « Switzerland's growth deficit : A real problem – but only half as bad as it looks », document préparé pour « Wachstumskonferenz », organisé par Avenir Suisse, 4 mars, Zurich.
- Lambelet, J.-C. et C. Sfreddo (2005), « Le débat sur la croissance économique en Suisse : Quelles conclusions? », *Analyses et prévisions*, HEC, Université de Lausanne, printemps.
- Merz, H.-R. (2005), « L'adoption d'un référendum financier à l'échelon de la Confédération s'avère une nécessité », *Le Temps*, 19 février.
- OCDE (2002), *Études économiques de l'OCDE : Suisse*, Paris.
- OCDE (2004), *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 77, Paris.
- OCDE (2005), « Regulatory Reform – Review of Switzerland », DAF/COMP(2005)21/REV1, août.
- SECO (Secrétariat d'État à l'économie) (2005a), « Les mesures de la productivité », *Tendances conjoncturelles*, thème spécial, automne.
- SECO (Secrétariat d'État à l'économie) (2005b), « Un scénario de croissance à long terme pour l'économie suisse », *Tendances conjoncturelles*, printemps.
- Sing, R.J. et Weber, R. (1997), « The composition of public expenditure and economic growth: Can anything be learned from Swiss data? », *Revue suisse d'économie et de statistiques*, 133, p. 617-634.

ANNEXE 1.A1

Train de mesures en faveur de la croissance

Compte tenu de la faiblesse persistante de la croissance de l'économie suisse, le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) a esquissé les grands axes d'un projet de réforme dans le Rapport sur la Croissance publié en 2002 afin de redynamiser l'économie suisse (SECO, 2002). Comme le reconnaissent les autorités, le renforcement de la croissance, qui constitue le principal défi de la politique économique, passe en priorité par un accroissement des gains de productivité, même si de nouveaux efforts pour améliorer l'utilisation de la main-d'œuvre dans l'économie et la disponibilité de personnels qualifiés sont aussi requis.

S'appuyant sur le Rapport sur la Croissance, le gouvernement a mis en place en février 2004 un vaste agenda de réformes, baptisé « Train de mesures en faveur de la croissance », comprenant dix-sept mesures à mettre en œuvre durant la législature 2003-2007. La politique de croissance du gouvernement est déployée selon six axes (tableau 1.A1.1) : i) accroître la concurrence sur le marché intérieur; ii) poursuivre l'intégration dans l'économie mondiale; iii) limiter la charge fiscale et optimiser les activités de l'État; iv) maintenir un taux d'activité élevé; v) garantir la compétitivité du système de formation; et vi) aménager le droit économique de manière à favoriser la

Tableau 1.A1.1. **Le train de mesures en faveur de la croissance**

Objectifs des réformes	Mesures
1. Accroître la concurrence sur le marché intérieur	1. Révision de la loi sur le marché intérieur. 2. Révision de la loi sur les marchés publics. 3. Révision de la loi sur l'assurance maladie (LAMal) en mettant l'accent sur la concurrence. 4. Réforme du secteur de l'électricité. 5. Politique agricole 2011. 6. Analyse du besoin d'adaptation aux évolutions de l'UE dans le domaine des services.
2. Poursuivre l'intégration dans l'économie mondiale	7. Extension de la libre circulation des personnes aux nouveaux pays membres de l'UE.
3. Limiter la charge fiscale et optimiser les activités de l'État	8. Deuxième réforme de l'imposition des entreprises. 9. Simplification de la TVA. 10. Élimination du déficit structurel de la Confédération et endiguement de l'augmentation de la quote-part de l'État. 11. Allègement administratif des entreprises.
4. Maintenir un taux d'activité élevé	12. Train de mesures visant à favoriser la participation au marché du travail des travailleurs âgés dans l'optique de la 12 ^e révision de l'Assurance vieillesse et survivants (AVS) et de la 2 ^e révision de la loi sur la prévoyance professionnelle (LPP). 13. 5 ^e révision de l'Assurance-invalidité (AI).
5. Garantir la compétitivité du système de formation	14. Examen de la nécessité de renforcer la formation tertiaire et mesures visant à améliorer l'efficacité dans ce domaine. 15. Examen du rôle de la Confédération dans le cadre de la formation professionnelle continue.
6. Aménager le droit économique de sorte à favoriser la croissance	16. Amélioration du gouvernement d'entreprise. 17. Amélioration des conditions cadres en matière de droit économique.

croissance. Ces mesures ont pour points communs d'exercer leurs effets sur toute l'économie, de relever de la compétence du gouvernement fédéral, et de ne pas faire l'objet, en 2004, d'un projet de loi déjà soumis au Parlement (comme pour la dernière réforme dans le secteur des télécommunications). Cette liste de mesures sera sans doute complétée par de nouvelles propositions parmi lesquelles figurent notamment l'adoption unilatérale du principe de Cassis de Dijon permettant d'éliminer les barrières techniques non tarifaires limitant les importations provenant de l'UE ou l'examen complet des tâches fédérales afin de renforcer l'efficacité du secteur public.

Comme le reconnaissent les autorités, l'objectif 1 d'accroître la concurrence sur le marché intérieur passe par une révision des nombreuses lois réglementant des prix et les activités contrôlés par État. Le besoin de concurrence accrue est en effet diagnostiqué dans les activités réglementées par les cantons, les marchés publics, la santé, la fourniture et distribution d'électricité, les produits agricoles, ainsi que les services. Les réformes sur le plan intérieur sont complétées par l'adoption d'une stratégie globale de la politique économique extérieure, laquelle vise à approfondir l'intégration de la Suisse dans l'économie mondiale. L'extension de la libre circulation aux dix nouveaux pays membres de l'UE récemment approuvée par référendum (objectif 2) vise par exemple à offrir de nouvelles opportunités de recrutement pour les employeurs dans de nombreuses activités. Améliorer le système de formation, comme le préconise l'objectif 5, va également dans la direction de la croissance de la productivité, alors que l'objectif 6 visant à améliorer les conditions cadres du droit économique devrait contribuer à stimuler l'esprit d'entreprise et le développement des PME ainsi que le gouvernement d'entreprise.

Les autorités, conscientes du problème concernant les finances publiques, ont développé une stratégie d'assainissement budgétaire (objectif 3). Au niveau fédéral, celle-ci vise à rétablir l'équilibre structurel des comptes à l'aide de mesures visant essentiellement à contenir la progression des dépenses. Des réformes structurelles importantes des programmes sociaux visant à garantir un contrôle durable de ces dépenses sont aussi programmées pour garantir un contrôle adéquat des dépenses publiques à long terme. Toutefois, en dernière instance, il sera nécessaire de convaincre le peuple d'adopter ces réformes. L'objectif 3 inclut aussi une optimisation de la fiscalité et des activités de l'État comprenant l'élimination de la double taxation des dividendes, la simplification de la TVA et l'allègement des charges administratives pesant sur les entreprises.

L'objectif 4 de maintenir le taux d'activité de la population tente d'influencer la croissance potentielle en développant l'offre de travail, soit en encourageant la participation des personnes âgées ou en essayant d'insérer les personnes à la charge de l'assurance invalidité dans le marché du travail. La révision de l'assurance invalidité, mais aussi le maintien de l'activité économique des travailleurs âgés, ainsi que la révision de l'assurance maladie contribueront aussi à améliorer la situation financière des comptes publics à long terme.

Les progrès réalisés concernant la mise en œuvre de ces 17 mesures sont évalués régulièrement. Pour cela, un mandat a été confié au Seco pour préparer un rapport annuel sur la base d'un questionnaire détaillé envoyé à l'ensemble des ministères responsables de la mise en œuvre de ces différentes mesures. Le prochain rapport, qui doit être adopté par le groupe de travail interministériel, est prévu pour la fin 2005 et il évaluera aussi si des actions supplémentaires sont nécessaires dans certains domaines.

Bibliographie

SECO (2002), *Le Rapport sur la croissance – Déterminants de la croissance économique de la Suisse et jalons pour une politique axée sur la croissance*, Département fédéral de l'économie, Berne.

ANNEXE 1.A2

Progrès en matière de réformes structurelles

Sur la base des études précédentes et en cours et des mesures prises depuis le début de 2004

Recommandations antérieures	Mesures prises et évaluation actuelle
Marché du travail	
Réduire la durée maximale des droits à l'indemnisation du chômage.	Le système a été encore durci par une limitation du droit des cantons à chômage élevé à prolonger la durée des prestations seulement aux travailleurs de plus de 50 ans.
Veiller à ce que les performances liées au précédent système d'incitation des offices régionaux de placement ne soient pas perdues.	Le système d'incitation pour les offices régionaux de placement sous forme de bonus-malus a été supprimé, mais des informations sur les résultats individuels de placement sont encore fournies.
Offrir davantage de possibilités de travail aux personnes employées involontairement à temps partiel; développer les structures d'accueil pour les enfants afin d'encourager l'activité des femmes. Apporter une aide publique à ces structures par le biais de subventions ciblées ou d'allègements fiscaux.	La Confédération a établi un programme d'aide financière pour le développement des structures d'accueil, y compris des structures d'accueil extrascolaires. L'introduction d'un court congé parental rémunéré est aussi une mesure dans la bonne direction.
Réduire les taux de cotisation des travailleurs âgés au système de pension et les aligner sur ceux des autres travailleurs. Introduire des incitations à la poursuite d'une activité ou des taux d'accumulation plus élevés, au-delà de l'âge standard de la retraite.	Un rapport sur le maintien d'un taux élevé d'activité des seniors et un rapport sur le rôle de l'État dans la formation continue sont prévus dans le cadre du « programme de croissance 2004 ».
Étendre aux nouveaux états membres l'accord pour la libre circulation des personnes conclu avec l'UE.	Cette mesure a été approuvée par référendum, comme proposé dans le « programme de croissance 2004 ».
Éducation	
Remédier au faible degré d'instruction des nouveaux immigrants.	
Promouvoir une entrée précoce dans le système d'éducation.	Un projet actuel de la Conférence suisse des ministres cantonaux de l'Éducation vise à réduire l'âge d'inscription et à le rendre plus flexible.
Mettre en œuvre des programmes de réforme de l'enseignement secondaire pour améliorer la qualité et renforcer l'attention portée aux moins bons élèves.	Une proposition a été formulée en vue d'harmoniser le système scolaire dans les différents cantons, qui donnerait à la Confédération une compétence subsidiaire si les cantons ne peuvent s'entendre entre eux. Cependant, un amendement constitutionnel sera nécessaire.
Rendre le financement de l'enseignement universitaire plus efficient et plus juste.	Les autorités élaborent une réforme du financement de tout le système universitaire qui introduira une subvention d'éducation standard par étudiant dans chaque discipline d'ici à 2011. La mise en œuvre de l'Accord de Bologne se poursuit comme prévu dans le « programme de croissance 2004 ». La réforme des universités encouragera aussi la spécialisation des universités et introduira des évaluations de la qualité des universités. Elle ne sera pas mise en œuvre avant 2011.
Augmenter les droits d'inscription à l'enseignement supérieur dont la rentabilité individuelle est élevée.	Les dépenses au titre de l'éducation et de la recherche augmentent plus rapidement que les autres postes des dépenses publiques, mais les hausses promises ont été révisées à la baisse.
Accroître l'efficacité des hautes écoles spécialisées en rationalisant le nombre de filières.	Le financement des hautes écoles spécialisées a déjà été restructuré vers l'application d'une subvention d'éducation standard par étudiant dans chaque discipline, ce qui devrait mener à une meilleure utilisation des ressources.

Recommandations antérieures	Mesures prises et évaluation actuelle
Marchés financiers	
Privatiser les banques cantonales et poursuivre les objectifs de politique sociale par l'intermédiaire du budget.	
S'assurer que la nouvelle autorité des marchés financiers couvre les fonds de pension professionnels et que tous ses membres sont indépendants de la profession.	Fusion prévue en un seul organe de la commission bancaire fédérale et de l'autorité de réglementation des assurances privées.
Réforme du système d'imposition	
Supprimer la limitation de durée du pouvoir de l'administration fédérale de lever des impôts sur le revenu et la TVA.	
Remplacer l'impôt progressif sur les sociétés encore en vigueur dans un certain nombre de cantons par un taux d'imposition uniforme des bénéfices.	Un projet de loi vise à réduire la double imposition des dividendes en ne taxant que 60 à 80 % de leur montant, dans le cadre de la révision de l'impôt sur les sociétés prévue dans le « programme de croissance 2004 ».
Envisager un rééquilibrage de la structure fiscale en procédant à une diminution des impôts directs qui sera compensée par une hausse des impôts indirects. Accroître la neutralité de la TVA.	Des réformes visant à simplifier sensiblement la TVA sont examinées dans le cadre du « programme de croissance 2004 ».
Diminuer l'instabilité chronique de la retenue à la source sur les dividendes (sans modifier son taux ou son assiette).	Le problème ne peut pas être résolu par une adaptation de la loi sur la fiscalité. La transmission de l'instabilité de la retenue à la source à la programmation budgétaire est pour le moment limitée par l'utilisation d'une valeur tendance pour la prévision dans le processus budgétaire.
Supprimer les contre-incitations au travail des femmes mariées.	Une proposition vise à supprimer la surimposition liée au mariage en exonérant d'impôt 50 % du revenu du deuxième apporteur de revenu. Des études sont aussi en cours sur l'introduction éventuelle d'un impôt sur le revenu négatif lié à la participation au marché du travail afin de réduire les pièges de la pauvreté.
Améliorer la gestion budgétaire et l'efficacité des dépenses publiques	
Éviter une approche trop mécanique pour l'estimation de l'écart de production utilisé dans la règle du frein à l'endettement. Modifier la méthode d'estimation du déficit structurel afin d'identifier plus clairement la composante non conjoncturelle du solde budgétaire.	Des ajustements techniques ont été apportés à l'estimation de l'écart de production sur la base du filtre Hodrick-Prescott afin de le rendre plus sensible aux révisions de la croissance du PIB.
Appliquer la règle du frein à l'endettement dans un processus centré sur une programmation pluriannuelle.	
Évaluer les coûts budgétaires et les principaux bénéficiaires des dépenses fiscales sur une base annuelle.	
Étendre l'usage des méthodes de gestion orientées vers les résultats.	Un réexamen complet des finances fédérales fondé sur une approche microéconomique a été lancé.
Mettre rapidement en œuvre la proposition de réforme relative aux affectations de dépenses et aux schémas de péréquation. Ajuster les transferts conditionnels pour mieux refléter leurs retombées sur les juridictions et continuer à envisager des ré-allocations de dépenses.	Les amendements requis à la Constitution ont été approuvés par référendum. Le projet de loi a été présenté au Parlement à l'automne 2005 mais sa mise en œuvre ne devrait pas intervenir avant 2008.
Accélérer la réforme visant à réduire les charges administratives pour les entreprises. Envisager l'adoption du principe « qui ne dit mot consent » pour la délivrance des autorisations administratives.	Une initiative intitulée « Simplifier la Suisse pour les entreprises » a été lancée dans le cadre du « programme de croissance 2004 », qui prévoit notamment une simplification des procédures d'autorisation.
Vieillesse	
Améliorer l'information et accroître la transparence des comptes des fonds de pension. Adopter une gestion souple du taux de rendement minimum aussi bien à la hausse qu'à la baisse.	Une gestion souple du taux minimum de rendement a été adoptée. Le taux de conversion pour les pensions professionnelles a été révisé à la baisse et de nouvelles révisions sont prévues par le gouvernement.
Envisager de relever l'âge de départ en retraite et réformer le système d'indexation des pensions pour assurer la viabilité du système public de pension au-delà de 2015.	Les mesures proposées après le rejet de la 11 ^e révision de l'AVS ne réduiraient les dépenses que marginalement. Le gouvernement a annoncé qu'il réformera le système en 2008 ou 2009.
Freiner l'accroissement du nombre de pensions d'invalidité. Envisager l'introduction d'un système accordant initialement les prestations sur une base temporaire.	La surveillance de la Confédération sur l'octroi de pensions d'invalidité a été renforcée. De nouvelles réformes sont en cours, afin de réduire de 20 % le nombre de nouvelles pensions. D'autres mesures sont aussi envisagées en matière de financement supplémentaire.
Soins de santé	
Améliorer et centraliser l'information sur les caisses d'assurance; favoriser une présentation plus homogène des comparaisons de primes.	En plus de l'offre d'information privée sur les fournisseurs, les citoyens peuvent calculer leur prime selon le fournisseur sur un site internet public.

Recommandations antérieures	Mesures prises et évaluation actuelle
Pérenniser le système de compensation des risques après 2005 ; effectuer cette compensation de façon prospective et inclure dans le système des critères liés aux risques sanitaires.	Le système de compensation des risques a été prolongé pour 5 ans.
Envisager d'autoriser la réalisation de profits sur le marché de l'assurance de base. Supprimer l'obligation de contracter dans les secteurs ambulatoire et pharmaceutique ; accroître la flexibilité des prix en décentralisant les négociations entre les fournisseurs et les assureurs.	Les autorités ont prolongé pour trois ans le gel sur l'ouverture de nouveaux cabinets médicaux. Une réforme accordant davantage de priorité à la concurrence a été proposée conformément au « programme de croissance 2004 ».
Introduire un système de prescription en fonction des substances actives plutôt que des produits de marque.	
Supprimer les obstacles à une concurrence extérieure effective sur le marché des médicaments.	
Réduire l'influence de l'industrie pharmaceutique sur les autorisations de mise sur le marché et la fixation des prix des médicaments remboursés. Revoir le mode de financement de Swissmedic. Inclure des experts de la concurrence aux négociations de prix entre l'OFAS et les fabricants de médicaments.	Le remboursement de cinq formes complémentaires de médicaments a été éliminé dans le cadre du système d'assurance de base. La fixation des prix des produits originaux après l'expiration de leur brevet ainsi que des prix des produits génériques arrivant sur le marché suivra de nouvelles règles à compter du printemps 2006.
Réformer les méthodes de paiement des médecins et des hôpitaux afin d'améliorer l'efficacité.	Une structure uniforme de prix fondée sur un système à points (Tarmed) a été adoptée. Une réforme du financement des hôpitaux est aussi prévue à l'issue de laquelle les remboursements seront effectués sur la base des coûts des maladies et non en fonction du nombre de journées d'hospitalisation.
Concurrence	
Modifier les dispositions constitutionnelles empêchant la loi sur les ententes d'appliquer le principe d'interdiction des ententes.	
Assurer l'indépendance politique de la ComCo en éliminant les représentants des groupements d'intérêt économique.	
Accroître les ressources financières et le personnel de la ComCo.	
Appliquer de manière rigoureuse, efficace et complète les dispositions de la loi sur les ententes.	
Envisager d'introduire des sanctions pénales à l'encontre des responsables des actions anticoncurrentielles.	
Faire en sorte que les réglementations des marchés publics soient mieux appliquées ; exploiter les potentialités du nouveau site Internet pour accroître la concurrence et réduire les seuils à partir desquels un appel d'offres public est obligatoire. Limiter les possibilités de fractionnement des contrats publics. Améliorer la protection juridique qu'offrent les recours contre l'utilisation de procédures non concurrentielles.	Une révision de la loi sur les marchés publics est incluse dans le « programme de croissance 2004 » et complétée par une loi sur les signatures électroniques, le développement de Simap.ch et son lien à TED (marchés publics).
Réviser la loi sur le marché intérieur de façon à faire référence expressément à la liberté d'établissement dans tous les cantons et autoriser la ComCo à introduire un recours en cas de pratiques restrictives.	Le gouvernement a proposé une révision de la loi sur le marché intérieur dans le cadre du « programme de croissance 2004 ».
Dans le secteur des télécommunications, dégroupier les boucles locales sans plus attendre ; empêcher les accords horizontaux dans la téléphonie mobile.	Une révision de la loi sur les télécommunications est en cours. Il est prévu d'introduire différentes formes de dégroupage, mais l'accès « bitstream » pourrait n'être introduit que temporairement. La Comco a commencé une enquête sur les droits d'interconnexion.
Dans l'industrie ferroviaire, établir un régulateur du réseau indépendant des deux principales compagnies de chemins de fer ; éliminer les obstacles à la concurrence sur les lignes régionales de passagers.	La deuxième phase de la réforme, qui devrait ouvrir plus largement le marché du rail, y compris le trafic transfrontalier, est en cours d'examen au Parlement.
Accélérer le rythme auquel les services postaux sont ouverts à la concurrence ; créer un régulateur de la Poste indépendant de façon à assurer que le financement du service universel n'interfère pas avec la concurrence sur les autres segments du marché.	Des progrès limités ont été réalisés, incluant une réduction du domaine réservé aux entreprises existantes à 100 g et la publication par Postreg de son premier rapport.
Réduire la protection de l'agriculture et accélérer le découplage entre subventions et production. Identifier clairement les objectifs environnementaux, lesquels devraient être poursuivis directement plutôt que de servir de justification au maintien d'aides agricoles très élevées.	Un nouveau programme de politique agricole « AP2011 » est prévu dans le cadre du « programme de croissance 2004 ».
Dans les secteurs de l'électricité et du gaz, libéraliser les marchés, y compris au bénéfice des ménages ; lancer la réforme de l'industrie du gaz ; réduire l'ingérence politique des administrations cantonales et locales ; créer des régulateurs indépendants et forts garantissant un accès équitable au marché ; séparer les mesures pro-environnementales en faveur des énergies renouvelables de la réforme du secteur de l'électricité.	Un projet de réforme de grande ampleur du secteur de l'électricité a été élaboré par le gouvernement dans le cadre du « programme de croissance 2004 ».

Recommandations antérieures	Mesures prises et évaluation actuelle
<p>Engager les négociations avec l'Union européenne pour adopter le principe d'épuisement régional du droit des brevets.</p> <p>Supprimer les barrières limitant encore l'entrée de concurrents étrangers dans la distribution; réduire les obstacles à l'implantation d'hypermarchés.</p>	<p>Le projet a été abandonné suite à la position plus restrictive de l'UE comparé à la Suisse concernant l'épuisement dans le domaine des marques et droits d'auteur.</p> <p>Les deux séries d'accords bilatéraux avec l'UE incluent des mesures importantes facilitant l'échange de produits agricoles, y compris les produits transformés. La possible adoption unilatérale du principe du « Cassis de Dijon » est examinée. Les autorités étudient aussi la possibilité de négocier un accord de libre-échange avec les États-Unis.</p>
Développement durable	
<p>Égaliser les taxes sur le carbone entre secteurs et les lier au prix des permis d'émission de CO₂.</p> <p>Lier l'aide à l'énergie renouvelable soit au coût des permis d'émission, soit à la taxe sur le carbone.</p> <p>S'assurer que les primes sur les coûts de recyclage n'excèdent pas le coût d'incinération et les externalités de production évitées. Envisager la faisabilité de l'introduction de la concurrence sur le marché de l'incinération.</p> <p>Reconsidérer l'échelle des subventions à l'agriculture, en prenant en compte les externalités environnementales associées. Améliorer la coordination entre les administrations pour assurer une mise en œuvre effective des programmes contre la pollution de l'eau liée à l'agriculture.</p>	<p>Si le Parlement l'approuve, une taxe sur le carbone sera introduite sur le fuel de chauffage et à usage industriel. Les carburants automobiles sont assujettis au prélèvement privé d'un centime climatique. En 2008, celui-ci pourrait être remplacé par une taxe sur le carbone si la réalisation des progrès dans la réduction des émissions avec la mise en œuvre du centime climatique ne peut pas prouvée.</p>

Glossaire

ALCP	Accord sur la libre circulation des personnes
AFF	Administration fédérale des finances
AGCS	Accord général sur le commerce des services
AI	Assurance invalidité
AIR	Analyse de l'impact des réglementations
AVS	Assurance vieillesse de base
BNS	Banque nationale suisse
CFF	Compagnie des chemins de fer fédéraux
CHF	Franc suisse
CJCE	Cour de justice des communautés européennes
Comco	Commission de la concurrence
ComCom	Commission fédérale de la communication
CSIAS	Conférence suisse des institutions d'action sociale
CTI	Commission chargée des coopérations de recherche entre entreprises et universités
DFF	Département fédéral des finances
DPI	Droit de propriétés intellectuelles
EPF	Écoles polytechniques fédérales
ESP	Équivalent subvention à la production
ESPA	Enquête sur la population active
GEM	<i>Global Entrepreneurship Monitor</i>
HES	Hautes écoles spécialisées
IPC	Indice des prix à la consommation
IPO	Introduction en bourse
JPO	Office japonais de brevets
LAMAL	Loi de l'assurance maladie
LapEl	Loi sur l'approvisionnement en électricité
LIBOR	<i>London InterBank Offered Rate</i>
LIE	Loi sur les installations électriques
LMI	Loi sur le marché intérieur
LPP	Loi sur la prévoyance professionnelle
OEB	Office européen de brevets
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
OFS	Office fédéral de la statistique
OFSP	Office fédéral de la santé publique
OM	Ouvrier moyen
OMC	Organisation mondiale du commerce
OTT	Office de transfert technologique
PAB	Plan d'allègement budgétaire

PAT	Plan d'abandon des tâches
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PPA	Parité de pouvoir d'achat

Table des matières

Résumé	8
Évaluations et recommandations	11
Chapitre 1. Principaux défis de la politique économique	25
Tendances récentes, perspectives à court terme et politique macroéconomique. .	26
Un meilleur contrôle des dépenses publiques est nécessaire.....	35
... ce qui requiert de poursuivre l'amélioration du cadre budgétaire.....	38
... de réformer en profondeur les programmes sociaux et d'accroître l'efficacité du secteur public	40
La Suisse souffre d'un déficit de croissance de la production et du revenu par tête . .	42
La concurrence contribue à la croissance	47
L'innovation peut encore être renforcée	51
Stimuler la croissance de la population active	60
Réduire les émissions de carbone de façon efficace par rapport aux coûts	62
La stratégie des autorités en perspective	63
Notes	64
Bibliographie	65
Annexe 1.A1. Train de mesures en faveur de la croissance	67
Bibliographie	68
Annexe 1.A2. Progrès en matière de réformes structurelles	69
Chapitre 2. Améliorer le cadre budgétaire	73
Une nouvelle amélioration du cadre de la politique budgétaire est nécessaire. . .	74
Malgré des difficultés initiales, le frein à l'endettement a renforcé la discipline budgétaire	75
Mais cette règle comporte toujours des lacunes	75
La forte interdépendance des relations entre administrations freine aussi l'assainissement	75
Le contrôle des dépenses à moyen terme devrait être amélioré	76
La politique budgétaire pourrait être gérée de façon plus globale et plus transparente	77
Notes	79
Bibliographie	79
Chapitre 3. Réformer les programmes sociaux et accroître l'efficacité des interventions publiques	81
Des réformes dans le domaine social sont urgentes pour freiner les dépenses publiques	82
Renforcer l'efficacité des interventions publiques	97
Une réforme fiscale serait souhaitable	99
Notes	103
Bibliographie	105

Chapitre 4. La concurrence contribue à la croissance	109
Le nouveau cadre juridique relatif à la concurrence est maintenant en place	110
Les réformes relatives aux industries de réseau doivent s'accélérer.....	112
Le niveau des aides à l'agriculture est extrêmement élevé.....	115
La mise en place du marché intérieur n'est pas encore achevée	115
Le secteur des marchés publics devrait être unifié.....	116
Les entraves techniques et autres obstacles à la concurrence étrangère devraient être réduits	117
Évaluation	119
Notes	121
Bibliographie.....	122
Chapitre 5. Marges d'amélioration dans le domaine de l'innovation	123
Politique d'innovation	124
Conditions et politiques cadres	137
Conclusions.....	144
Notes	147
Bibliographie.....	150
Chapitre 6. L'offre de travail peut encore augmenter	153
Les problèmes structurels sur le marché du travail demeurent limités	154
L'Accord sur la libre circulation des personnes signé avec l'UE a eu peu d'effets jusqu'à présent	155
L'activité à plein-temps des femmes sur le marché du travail peut être considérablement renforcée	158
Évaluation	162
Notes	163
Bibliographie.....	164
Glossaire	166
Encadrés	
1.1 Un secteur public important ou croissant pose-t-il un problème pour la croissance économique?	41
1.2 Mesurer la production et le revenu	43
1.3 Les difficultés de mesure de la productivité du travail	46
1.4 Indicateurs des enquêtes sur l'innovation : évaluation comparative de la Suisse.....	53
1.5 L'érosion de l'avance suisse en matière de R-D est-elle conjoncturelle ou structurelle?	56
2.1 Recommandations pour améliorer le cadre budgétaire	78
3.1 Recommandations concernant le secteur public	101
4.1 Principaux éléments de la révision de la loi sur les cartels	110
4.2 Le marché de l'assurance-incendie	111
4.3 Recommandations concernant la politique de la concurrence	119
5.1 Financement de l'enseignement supérieur dans les pays de l'OCDE	135
5.2 Recommandations concernant la politique d'innovation	145
6.1 S'attaquer au manque de places d'apprentissage et au chômage des jeunes	155
6.2 Accords bilatéraux sur la libre circulation des personnes	156
6.3 Recommandations d'action concernant le marché du travail	163

Tableaux

1.1. Tendances récentes	27
1.2. Perspectives à court terme	29
1.3. Compte des administrations publiques	34
1.4. Performance de la production et de la croissance des revenus	42
1.5. Décomposition de la croissance de la production potentielle	45
1.6. Productivité du travail et effets de l'utilisation de la main-d'œuvre	47
1.7. Perspectives à long terme	49
1.8. La performance d'innovation du secteur privé	54
1.9. Dépenses de R-D des entreprises par secteur	57
1.10. Dépenses de R-D selon l'intensité de la technologie et du savoir	59
1.11. Croissance de la productivité du travail	60
1.A1.1. Le train de mesures en faveur de la croissance	67
3.1. Dépenses, recettes et utilisation des soins de santé	92
5.1. Activités des bureaux de transfert de technologie dans quelques pays de l'OCDE	129
5.2. Motifs des activités de R-D hors de Suisse	132
6.1. Taux d'emploi féminin, non corrigé des heures travaillées	158
6.2. Imposition des apporteurs de revenu secondaire et des parents isolés avec ou sans frais de garde d'enfants	160

Graphiques

1.1. Contributions à la croissance du PIB réel	26
1.2. Indicateurs du marché du travail et de l'inflation	28
1.3. Indicateurs de la politique monétaire	31
1.4. Solde budgétaire des administrations publiques	32
1.5. Les finances publiques dans une perspective internationale	36
1.6. Les finances publiques par niveau d'administration	37
1.7. Croissance des dépenses publiques par catégorie	38
1.8. Variation des prélèvements dans les pays de l'OCDE	39
1.9. Niveau des prélèvements dans les pays de l'OCDE	40
1.10. Croissance, inflation et évolution monétaire depuis le milieu des années 80	44
1.11. Taux d'investissement et efficacité dans quelques pays de l'OCDE	48
1.12. Comparaison de niveaux de prix	50
1.13. Comparaison internationale de la réglementation et des politiques sur les marchés des produits	51
1.14. Intensité de R-D	52
1.15. Brevets triadiques	53
1.16. Évolution des activités d'innovation des entreprises suisses	55
1.17. Profits, R-D et innovation	56
1.18. Dépenses totales de R-D des entreprises	58
1.19. Secteurs à forte intensité technologique et de savoir	58
1.20. Évolution du marché du travail dans les années 90	61
3.1. Dépenses sociales	82
3.2. Effet d'une indexation de la longévité sur le taux de dépendance	84
3.3. Taux de participation de la population active âgée	87
3.4. Coût budgétaire associé aux fonds de pension privés	88
3.5. Niveaux relatifs du prix de la santé	93
4.1. Orientation de la réglementation dans quelques industries de réseaux	120

5.1. Performance en matière d'innovation : atouts et faiblesses	124
5.2. Évolution du financement public de la R-D	125
5.3. Financement privé de la R-D dans le secteur non marchand	126
5.4. Recherche fondamentale et publications scientifiques	127
5.5. Politiques fiscales et de subventions à la R-D des entreprises	129
5.6. Chercheurs dans le secteur des entreprises	131
5.7. Diplômes universitaires en sciences et ingénierie	131
5.8. Niveau d'études de la population adulte	133
5.9. Taux d'obtention de diplômes du niveau du doctorat	137
5.10. Mesures de l'activité entrepreneuriale	138
5.11. Obstacles à l'entrepreneuriat	140
5.12. Investissement en capital-risque	143
6.1. Flux d'immigration et indice de l'emploi	157
6.2. Incidence de la durée du travail hebdomadaire sur l'offre de main-d'œuvre	159

La présente Étude est publiée sous la responsabilité du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement de l'OCDE, qui est chargé de l'examen de la situation économique des pays membres.

La situation et les politiques économiques de la Suisse ont été examinées par le Comité le 2 novembre 2005. Le projet de rapport a ensuite été révisé eu égard aux discussions et a fait l'objet d'une approbation finale en tant que rapport de l'ensemble du Comité le 25 novembre 2005.

Le projet de rapport du Secrétariat a été établi pour le Comité par Claude Giorno et Florence Jaumotte sous la supervision de Peter Hoeller.

La précédente Étude de la Suisse a été publiée en janvier 2004.

STATISTIQUES DE BASE DE LA SUISSE

LE PAYS

Superficie (milliers de km ²)	41.3	Villes principales (milliers d'habitants, 31.12.2003) :	
Terres cultivées, prairies et pâturages (milliers de km ²)	15.3	Zurich	342.8
Forêts (milliers de km ²)	12.7	Bâle	164.8
		Genève	178.5
		Berne	122.9

LA POPULATION

Population (milliers, 31.12.2004)	7 415	Population active civile occupée (milliers, 2004)	4 185
Habitants par km ² (2004)	180	Agriculture (%)	3.7
Accroissement naturel net (milliers, 2004)	12.9	Industrie et bâtiment (%)	23.7
Nombre de travailleurs étrangers (milliers, 2003)	1 046	Services (%)	72.6

LA PRODUCTION

Produit intérieur brut, prix courants (2004)		Formation brute de capital fixe, prix courants (2004)	
Milliards de CHF	445.8	% du PIB	20.9
Par tête (USD)	48 376	Par tête (USD)	10 116

L'ÉTAT

Consommation publique (% du PIB, 2004)	11.9	Composition du Parlement (nbre de sièges)	Conseil national	Conseil des États
Administrations publiques (% du PIB, 2004)		Parti socialiste	52	9
Dépenses	38.3	Union démocratique du centre	55	8
Recettes	37.0	Parti radical-démocratique	36	14
Dette	55.6	Parti radical-chrétien	28	15
		Autres	29	0
		Dernières élections : octobre 2003		
		Prochaines élections : octobre 2007		

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations de biens et services (% du PIB, 2004)	46.2	Importations de biens et services (% du PIB, 2004)	38.7
Exportations de marchandises (milliards de CHF, 2004)	141.7	Importations de marchandises (milliards de CHF, 2004)	132.4
Répartition par région (% du total, 2004)		Répartition par région (% du total, 2004)	
Pays de l'OCDE	81.9	Pays de l'OCDE	91.6
Pays de l'UE	59.5	Pays de l'UE	81.1
Pays de l'OPEP	2.9	Pays de l'OPEP	1.6
Répartition par groupe (% du total, 2004)		Répartition par groupe (% du total, 2004)	
Matières premières et produits semi-finis	24.8	Matières premières et produits semi-finis	26.9
Biens d'équipement	32.2	Biens d'équipement	26.4
Biens de consommation	42.7	Biens de consommation	41.8
Énergie	0.3	Énergie	4.9

LA MONNAIE

Unité monétaire : Franc suisse		Unités monétaires par USD, moyenne journalière	
		Année 2004	1.2427
		Octobre 2005	1.2873



Extrait de :
OECD Economic Surveys: Switzerland 2006

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eco_surveys-che-2006-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2006), « Principaux défis de la politique économique », dans *OECD Economic Surveys: Switzerland 2006*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_surveys-che-2006-3-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.